

Blancs-
Coteaux



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DE BLANCS-COTEAUX**

**Structure d'accueil
« Les Petits Loups »**

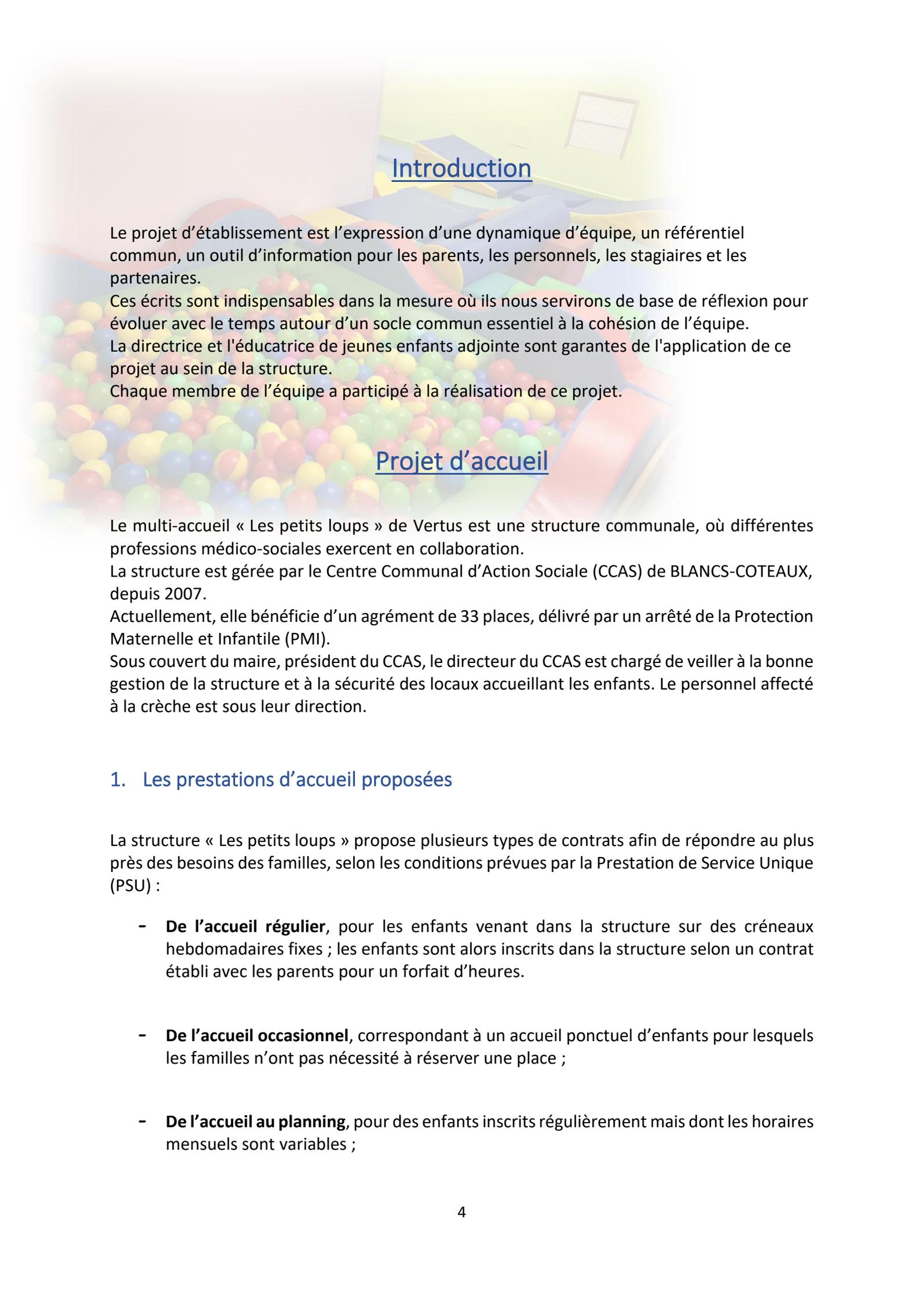
**17 bis rue Fosse Le Loup
VERTUS 51130 BLANCS-COTEAUX
03 26 51 27 76
lespetitsloups.vertus@orange.fr**

PROJET D'ETABLISSEMENT

Mis à jour décembre 2022

Table des matières

Introduction	4
Projet d'accueil.....	4
1. Les prestations d'accueil proposées	4
2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap ou maladie chronique.....	5
3. Les compétences professionnelles mobilisées	7
3.1. L'équipe et les intervenants	7
3.2. Le travail d'équipe.....	9
3.3. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	10
3.4. L'accueil des stagiaires et des apprentis	10
Projet éducatif.....	11
1. L'accueil.....	11
1.1. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation	11
1.2. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	12
2. Le soin	18
2.1. L'alimentation	18
2.2. Le sommeil	22
2.3. L'hygiène et les soins corporels.....	24
3. Le développement, le bien-être et l'éveil	27
3.1. Le jeu et activités.....	27
3.2. L'approche artistique et culturelle	34
3.3. L'égalité garçon fille	36
Le projet social et le développement durable	38
1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs	38
2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement	41
3. Les actions de soutien à la parentalité.....	41
4. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	42
5. La démarche en faveur du développement durable.....	42
Conclusion.....	43
Annexe : fiches de poste	44
1. INFIRMIERE DIRECTRICE.....	44
2. EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS.....	48
3. AUXILLIAIRE DE PUERICULTURE/AGENT SOCIAL.....	50
4. AGENT TECHNIQUE	53



Introduction

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe, un référentiel commun, un outil d'information pour les parents, les personnels, les stagiaires et les partenaires.

Ces écrits sont indispensables dans la mesure où ils nous serviront de base de réflexion pour évoluer avec le temps autour d'un socle commun essentiel à la cohésion de l'équipe.

La directrice et l'éducatrice de jeunes enfants adjointe sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure.

Chaque membre de l'équipe a participé à la réalisation de ce projet.

Projet d'accueil

Le multi-accueil « Les petits loups » de Vertus est une structure communale, où différentes professions médico-sociales exercent en collaboration.

La structure est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de BLANCS-COTEAUX, depuis 2007.

Actuellement, elle bénéficie d'un agrément de 33 places, délivré par un arrêté de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Sous couvert du maire, président du CCAS, le directeur du CCAS est chargé de veiller à la bonne gestion de la structure et à la sécurité des locaux accueillant les enfants. Le personnel affecté à la crèche est sous leur direction.

1. Les prestations d'accueil proposées

La structure « Les petits loups » propose plusieurs types de contrats afin de répondre au plus près des besoins des familles, selon les conditions prévues par la Prestation de Service Unique (PSU) :

- **De l'accueil régulier**, pour les enfants venant dans la structure sur des créneaux hebdomadaires fixes ; les enfants sont alors inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents pour un forfait d'heures.

- **De l'accueil occasionnel**, correspondant à un accueil ponctuel d'enfants pour lesquels les familles n'ont pas nécessité à réserver une place ;

- **De l'accueil au planning**, pour des enfants inscrits régulièrement mais dont les horaires mensuels sont variables ;

- **De l'accueil d'urgence**, pour les enfants n'ayant jamais fréquenté la structure. Il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue. Cet accueil ne pourra excéder une durée d'un mois, révisable en fonction des situations particulières. Le multi accueil peut également accueillir des enfants dans le cadre de priorité sociale, en concertation avec les professionnels partenaires. Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.

Selon la PSU, le mode de facturation se calcule en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge. Par ailleurs, une majoration sur le prix de l'heure est appliquée pour les familles résidant en dehors de BLANCS-COTEAUX. Un tarif particulier est appliqué pour les enfants accueillis chez une assistante familiale et pour les familles dont l'un des membres est en situation de handicap.

L'établissement accueille les enfants du lundi au vendredi inclus, de 7h30 à 18h30. Il est fermé pendant quatre semaines en été (au mois d'août) et une semaine durant les fêtes de fin d'année. Certains ponts peuvent également être concernés.

De même, par année civile, des journées ou demi-journées de fermeture supplémentaires sont fixées par la direction. Ces journées pédagogiques permettent à l'ensemble de l'équipe de participer à des formations, de retravailler sur ses pratiques éducatives, sur des projets,

Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat, par affichage au sein de la structure ou en sont informées par mail.

2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap ou maladie chronique

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

Principe 1 charte nationale d'accueil du jeune enfant

Le **décret n°2010-613 du 7 juin 2010** relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :

“Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.”

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs. L'intégration en milieu ordinaire doit être privilégiée, et ce dès la petite enfance ; c'est pourquoi la structure accueille des enfants porteurs de handicaps ou de maladies chroniques, dans la mesure où son accueil est compatible avec :

- la vie de l'établissement
- l'agencement des locaux
- le personnel (nombre et qualification)
- le matériel spécifique nécessaire

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est alors élaboré en équipe avec la collaboration du médecin attaché à la structure et tous les partenaires nécessaires à la mise en place de ce projet.

Projet d'accueil individualisé

Selon la circulaire interministérielle du 8 septembre 2003, le Projet d'Accueil Individualisé est une démarche résultant d'une réflexion commune dans le but de faciliter l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique.

Ce document stipule les modalités particulières de la vie quotidienne.

Le PAI se compose de sept points essentiels :

- Conditions de prise des repas ;
- Interventions médicales ;
- Interventions paramédicales ou de soutien ;
- Les fréquences d'accueil ;
- Les durées d'accueil ;
- Le contenu ;
- Les méthodes et les aménagements nécessaires (par exemple : accès aux personnes handicapées moteurs).

Un projet d'accueil individualisé sera mis en place à la demande soit des parents, soit du médecin de famille, soit du médecin référent de la structure, soit du médecin spécialisé suivant l'enfant, soit de la directrice.

Il convient de l'actualiser en fonction de l'évolution de la pathologie et des besoins de l'enfant.

Chaque PAI mis en place sera signé par

- Les parents ou le représentant légal ;
- Le responsable de la structure ;
- Le médecin référent de la structure ;
- Le médecin référent de l'enfant

La proximité directe avec l'école maternelle nous permet de proposer un temps d'accueil partagé entre l'école et la crèche pour les enfants en situation de handicap qui ne peuvent pas être scolarisés à temps plein.

Des échanges avec les autres professionnels qui les entourent (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs spécialisés, médecins généralistes ou spécialistes...) ont lieu afin d'améliorer et d'adapter au mieux l'accueil des enfants et de les informer sur leur évolution au sein de la crèche.

L'équipe se tient particulièrement disponible auprès des parents et des familles de ces enfants afin de répondre à leurs interrogations et leur apporter leur soutien.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.

Les locaux de la crèche sont accessibles aux parents en situation de handicap et l'équipe est attentive à leurs besoins spécifiques.

3. Les compétences professionnelles mobilisées

3.1. L'équipe et les intervenants

Notre **équipe pluridisciplinaire** se compose de :

- Une Infirmière Diplômée d'Etat qui assure la direction de la structure, le suivi sanitaire des enfants accueillis ainsi que l'administration éventuellement de médicaments et la mise en place de PAI et de protocoles ; ceci en lien avec le médecin rattaché à l'établissement.
- Une Éducatrice de Jeunes Enfants, directrice adjointe, assure une fonction de prévention auprès des enfants, et contribue à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe. Elle est aussi responsable pédagogique.
- De plusieurs Auxiliaires de puériculture et agents titulaires du CAP accompagnement éducatif petite enfance qui ont pour rôle de favoriser le bien-être physique et psychologique des enfants.
- D'agents techniques assurant l'entretien des locaux et la distribution des repas après remise en température.

Toute l'équipe veille à la bonne application du projet pédagogique rédigé ensemble, et validé par le CCAS de BLANCS-COTEAUX.

Les fiches de poste se trouvent en annexe du projet d'établissement.

Conformément à la législation, la structure s'est assurée le concours d'un médecin référent, Docteur CHIRIAC. Elle participe à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux en collaboration avec la directrice. Elle a également pour mission d'accompagner l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation d'handicap ou de maladie chronique.

ORGANIGRAMME

M^r PERROT Pascal
Maire de BLANCS-COTEAUX et président du CCAS

M^{me} POTAR Sophie
Directrice Générale des Services de
la ville de BLANCS-COTEAUX

M^{me} MAYEUR Pauline
Directrice du Multi-accueil
Infirmière

M^{me} PELLETIER Lise
Directrice adjointe
Educatrice de jeunes enfants

M^{me} BIGOT Julie
Auxiliaire de puériculture

M^{me} PICAUVET Angélique
Auxiliaire de puériculture

M^{me} JOBERT Cécile
Auxiliaire de puériculture

M^{me} LEBEL Isabelle
Auxiliaire de puériculture

M^{me} CARVALHO Ana
Agent social titulaire du CAP
accompagnant éducatif petite
enfance

M^{me} CARRE Angélique
Auxiliaire de puériculture

M^{me} DETAILLE Mélanie
Auxiliaire de puériculture

M^{me} LESURE Sandrine
Auxiliaire de puériculture

M^{me} ROBERT Angélique
Auxiliaire de puériculture

M^{me} SWECKOWSKI
Nathalie
Adjointe technique pour la
cuisine et l'entretien

3.2. Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Différents métiers s'exercent au sein de la crèche « Les Petits Loups », ayant des missions propres mais également des missions communes définies en équipe.

Nous avons défini notre propre définition de l'équipe :

« Nous sommes un ensemble de personnes complémentaires, qui partage des missions et des valeurs communes telles que : le respect, la tolérance et la solidarité. La communication et l'écoute favorisent une bonne cohésion au sein de l'équipe Les Petits Loups. »

L'équipe de direction a fait le choix de pratiquer un management bienveillant et participatif auprès de l'équipe.

Les principes de bas de notre travail d'équipe :

- Dialogue et capacité de se remettre en question : clarifier les situations de mauvaise compréhension, de désaccord.
- Confiance mutuelle.
- Solidarité : dans l'organisation du travail et dans la répartition des tâches.
- Concertation : prendre le plus possible de décisions ensemble dans un esprit de communication et d'échange.
- Complémentarité dans l'équipe : mettre en commun les compétences, les expériences et les formations ce qui va permettre un engagement de chacun dans la réflexion et l'action.
- Importance des réunions pour structurer le travail en équipe, anticiper les actions et donner plus de cohérence aux activités et s'exprimer sans être jugé.
- Convivialité.
- Importance de l'auto-évaluation des professionnel(le)s : savoir se remettre en question et considérer chaque membre de l'équipe comme une personne essentielle à la bonne marche de la structure.

Nous organisons des réunions de section régulièrement ou lorsqu'un évènement ou une situation nécessitent d'être abordé en équipe. Nous profitons également chaque jour du temps de sieste pour échanger en équipe de manière informelle ou former des groupes de travail pour préparer des projets, rédiger des protocoles ou réfléchir en équipe sur des situations qui nous interrogent.

3.3. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Principe 10 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Il est essentiel que l'équipe puisse continuer à se former et à réfléchir sur ses pratiques, ceci afin de proposer un accompagnement de qualité qui réponde aux besoins des enfants et des familles. Tout au long de l'année des partenariats avec des organismes de formation sont mis en place pour tout(es) les professionnel(le)s.

C'est durant les entretiens individuels que chaque professionnel(le) peut faire part de ses demandes de formations.

Afin de faire évoluer le projet d'établissement de la crèche, l'équipe peut se réunir en journées pédagogiques afin d'être formée sur un sujet commun.

L'analyse des pratiques devient obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2023, elle engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnel(le)s d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que l'animateur propose à l'équipe. Le travail d'analyse de la pratique est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un animateur extérieur à l'équipe que nous rencontrons lors de journées pédagogiques régulières.

3.4. L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'équipe des « petits loups » accueille et forme chaque année plusieurs stagiaires qui souhaitent découvrir les métiers de la petite enfance.

Plusieurs partenariats avec les écoles et les établissements de formations se sont donc mis en place : les lycées et les Maisons Familiales Rurales (MFR) avec les filières de soins et de services à la personne, les écoles d'auxiliaires de puériculture, l'institut de formation en soins infirmiers et les collèges pour les stages de découverte, les établissements formant au CAP petite enfance, ou encore les écoles et d'éducateurs de jeunes enfants.

Les élèves ne sont pas comptabilisés dans le taux d'encadrement

Projet éducatif

1. L'accueil

1.1. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

L'accueil de l'enfant

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents sont mon point d'origine et mon port d'attache. »

Principe 3 charte nationale d'accueil du jeune enfant

Le temps d'accueil est primordial pour l'enfant, les parents et les professionnel(le)s. C'est un moment privilégié qui permet de faire la transition en douceur entre l'univers de la maison et celui de la crèche.

Pour que l'entrée en collectivité se passe le mieux possible, la démarche d'accueil quotidienne est précédée de deux étapes : le premier rendez-vous et la phase d'adaptation.

Le premier rendez-vous

C'est un entretien individuel entre la directrice et la famille. La responsable de la structure profite de ce temps pour expliquer le fonctionnement de l'établissement et faire visiter les locaux, Les parents formulent leurs besoins. La directrice enregistre ensuite une pré-inscription et attribue les places disponibles selon plusieurs critères de priorité :

- Enfant dont les parents résident à Blancs-Coteaux
- Enfants dont les parents travaillent à Blancs-Coteaux
- Enfant dont au moins un frère ou une sœur fréquentent les écoles de Blancs-Coteaux
- Enfant dont les parents résident dans la communauté d'agglomération Epernay coteaux et plaines de Champagne
- Les autres enfants

Si la place est attribuée, elle constitue ensuite un dossier administratif propre à la famille. La directrice programme la venue de l'enfant pour le premier jour de l'adaptation.

La phase d'adaptation

Le temps d'adaptation qui suit est un premier contact entre l'enfant, la famille et les professionnel(le)s référent(e)s de sections. C'est l'occasion de faire connaissance et de découvrir les habitudes de vie de l'enfant, ceci afin que l'équipe des « petits loups » puisse répondre précisément à ses besoins.

Un document a été créé par l'équipe afin de recueillir un maximum d'informations sur les habitudes de vie de l'enfant. Ce document est à la disposition de l'ensemble de l'équipe dans

Les premiers temps, les professionnel(le)s s’y réfèrent pour connaître les habitudes et les repères de l’enfant à la maison. Nous nous organisons pour qu’un(e) professionnel(le) soit entièrement disponible auprès des parents durant ce temps de recueil de données ce qui permet d’optimiser cet échange et de pouvoir répondre aux interrogations des parents. Nous sommes attentifs à ce que l’enfant retrouve chaque jour des professionnel(le)s référent(e)s du groupe durant le temps d’adaptation ce qui lui permet d’avoir des repères.

Cette relation triangulaire permet aussi d’établir un climat de confiance, nécessaire pour que l’enfant se sente en sécurité et accueilli au mieux, mais aussi pour établir un véritable travail de coopération avec les parents.

Nous savons que par la suite le rythme de l’enfant ne sera pas le même à la maison et à la crèche. Ces échanges nous servent néanmoins de base pour assurer une continuité afin de permettre à l’enfant de prendre ses repères et lui laisser le temps de se créer de nouvelles habitudes de vie au sein du collectif.

Si le premier jour d’adaptation est établi avec la directrice, les jours suivants sont programmés avec les professionnelles de la section, en fonction des réactions de l’enfant dans la collectivité et des disponibilités des parents.

Rien n’est figé puisque tout est mis en œuvre pour que l’enfant se familiarise progressivement avec la crèche.

De même, les professionnelles sont attentives à rassurer les parents et à échanger avec eux, ces premières séparations n’étant pas toujours faciles à vivre pour eux.

Les séquences de séparation progressives sont planifiées sur une fiche d’adaptation. Elles débutent généralement par une demi-heure en présence d’un des deux parents, puis seul d’une demi-heure jusqu’à deux heures. Progressivement la sieste et les repas, moments présents dans la collectivité et fondamentaux dans la vie de l’enfant, sont inclus dans l’adaptation.

Pour faciliter cette adaptation et rassurer l’enfant, les parents peuvent aussi apporter son doudou, sa tétine, ou encore un objet qui lui est familier.

Il est important d’ajouter que les parents peuvent nous téléphoner pour être rassurés sur tous les temps où l’enfant est présent dans la structure. L’équipe encourage cette pratique dès que les parents en ressentent le besoin.

1.2. L’accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l’espace

« J’ai besoin d’évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »

Principe 8 charte nationale de l’accueil du jeune enfant

L'accueil de l'enfant et de sa famille au quotidien

Lorsque l'enfant s'est familiarisé avec la vie du multi-accueil, l'adaptation prend fin et les modalités d'accueil prévues dans le contrat s'enclenchent.

Il est nécessaire que l'accueil quotidien soit un moment où les professionnel(le)s se montrent disponibles et bienveillant(e)s pour l'enfant et sa famille. En effet, l'arrivée au multi-accueil reste une période de séparation à franchir, aussi bien pour l'enfant que pour les parents... ce qui n'est pas toujours facile à vivre !

C'est pourquoi l'équipe des « petits loups » tient à offrir aux familles un accueil individualisé, basé sur l'écoute, la disponibilité et le respect, et ce chaque jour.

Lorsque parent et enfant arrivent dans la structure, ils ont à leur disposition un petit casier pour ranger les affaires personnelles de l'enfant, ils se dirigent ensuite vers la salle d'accueil pour les transmissions et la séparation.

Dans la mesure du possible, il est préférable que ces temps de séparation n'aient lieu qu'une fois dans la journée nous adaptons alors les horaires pour qu'il n'y ait qu'une arrivée et un départ par jour.

Les transmissions

La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien à travers les transmissions.

Chaque jour, un registre de présence est tenu par le personnel dans chacune des sections, où sont notées les heures d'arrivée et de départ réelles de chaque enfant.

Au moment où le parent confie son enfant, des informations sont échangées sur son bien-être, son comportement à la maison, sa santé, son sommeil, ses repas, etc. Afin de tenir compte de toutes ces informations, des feuilles de transmissions ont été mises en place dans chaque section ; ces feuilles, complétées tout au long de la journée par les professionnelles, constituent un élément de suivi entre le domicile et la structure, mais aussi entre les professionnel(le)s qui vont s'occuper de l'enfant à différents moments de la journée. Il existe également un cahier de transmissions dans chaque section où sont notés les informations importantes concernant les enfants ce qui permet à chaque professionnel(le)s de suivre les changements.

Ainsi des transmissions précises sur la journée de l'enfant pourront être dispensées au parent lors du départ. Par ailleurs, les activités proposées sont notées sur des tableaux accessibles aux familles pour les informer du quotidien de leur enfant.

Les transmissions du matin et du soir sont un moment d'échange privilégié avec les parents qui permet d'aborder le quotidien de l'enfant mais aussi de répondre aux interrogations des parents et de se concerter sur l'évolution de l'alimentation, du sommeil etc...

Ces échanges se font sur le principe du non-jugement.

L'importance des doudous et des tétines

Au multi-accueil « Les petits loups », chaque enfant peut apporter un doudou et une tétine. Pour son bien-être, l'équipe peut demander à l'enfant qui n'en n'a pas d'amener un doudou dit « objet transitionnel » afin d'assurer sa sécurité affective lors des séparations qui peuvent être difficiles. Il lui permettra de faire le lien entre la maison et la crèche et rassurer l'enfant. Par mesure d'hygiène, ces objets transitionnels restent dans la structure. Les tétines sont alors lavées et désinfectées au minimum une fois par jour, et les doudous deux fois par semaine.

Dans chaque section, les tétines sont rangées dans des petits casiers individuels nominatifs. Seuls les adultes ont accès à ces casiers, qui sont placés en hauteur. Quant aux doudous, ceux-ci sont rangés à hauteur d'enfant dans la section des moyens/grands. Dans la section des bébés, les doudous sont rangés dans des pochettes individuelles. Les professionnel(le)s qui encadrent le groupe des bébés donnent ces objets aux enfants en fonction des demandes et des besoins.

Dans la section, à certains moments de la journée (repas et activités surtout salissantes), les professionnelles accompagnent progressivement l'enfant à s'éloigner en douceur du doudou.

Certains moments de transitions peuvent-être vécus comme source de stress et d'angoisse (départ du parent, départ des autres enfants qui rentrent chez eux, préparation à l'endormissement...), la tétine et/ou le doudou apaisent alors les petits. Les professionnelles restent attentives aux besoins des enfants et n'hésitent pas à leur donner.

En dehors de ces temps, les professionnel(le)s accompagnent les enfants à laisser d'eux-mêmes leurs tétines, afin de favoriser les échanges autour du langage.

Organisation des sections

Au multi-accueil les Petits Loups, nous avons fait le choix d'accueillir les enfants dans des sections différentes où les enfants sont répartis selon leur âge, leurs besoins et leur développement.

Les enfants sont repartis en 2 sections (bébés et moyens/grands) ou 3 sections (bébés, moyens et grands) selon les effectifs. La transition offerte par la section des moyens est importante, elle est donc mise en place dès que les effectifs le permettent.

Selon les périodes de la journée, les enfants sont tous réunis ou accueillis dans leurs sections respectives.

Cette organisation nous permet de mieux répondre à leurs besoins, de proposer des activités adaptées à leur développement et de favoriser l'autonomie selon les capacités de chacun.

- La section des bébés accueille les enfants dès 2 mois. Les besoins de chaque enfant sont très différents et évoluent rapidement, l'accueil dans cette section est donc personnalisé. Il n'y a pas d'horaire pour les siestes, les repas, les activités, nous respectons les besoins et les envies de chaque enfant. Cette organisation personnalisée permet aussi de ne pas imposer de contraintes horaires aux parents, ainsi dans la section des bébés les heures d'arrivée et de départ ne sont pas restreintes et sont adaptées aux besoins des parents et au rythme de l'enfant.

- La section des moyens sert de transition entre la section des bébés où le rythme est très individualisé et la section des grands qui propose un rythme d'accueil collectif. Le nombre d'enfant est restreint afin d'offrir un cadre rassurant et de se familiariser avec les règles de vie en collectivité. Les repas et les siestes sont commun mais les temps d'activité sont organisés afin de proposer à la fois des activités en groupe et des activités individuelles avec un(e) professionnel(le).
- La section des grands favorise la vie en collectivité et l'autonomie. Le déroulé de la journée est très ritualisé afin de donner un maximum de repères aux enfants. L'équipe accompagne et encourage chaque enfant dans l'apprentissage de l'autonomie. Plusieurs choix seront proposés aux enfants lors des temps d'activités, ils pourront alors naviguer entre les différentes propositions selon leurs envies.

Les professionnel(le)s référent(e)s :

Tout comme les enfants, les professionnel(le)s sont réparties entre les différentes sections. Ainsi, les enfants sont accueillis chaque jour par la même équipe de professionnel(le)s ce qui permet une stabilité, une sécurité affective et une meilleure continuité dans l'accueil des enfants.

L'éducatrice de jeunes enfants et la directrice infirmière interviennent auprès de tous les enfants.

Le planning est organisé autant que possible afin qu'il y ait un(e) professionnel(le) de chacun des groupes qui soit présente.

Lors de chaque rentrée (en septembre), de nouvelles équipes sont constituées tout en assurant la continuité de l'année précédente. Ainsi, chaque enfant retrouvera au moins un(e) de ses professionnel(le)s référent(e)s dans son nouveau groupe.

Nous avons fait le choix de brasser les équipes chaque année afin de garder une cohésion d'équipe globale.

Les transitions entre sections

En cours d'année, il peut arriver qu'un enfant change de section. Ce passage d'une section à une autre est donc déterminé par les acquisitions et les besoins de l'enfant, et non par son âge. L'équipe tient aussi compte de l'envie exprimée par l'enfant et de l'intérêt qu'il montre pour l'autre section.

Après concertation entre professionnelles, le changement de section sera expliqué et proposé aux parents. Après accord des parents, une adaptation interne sera programmée pour l'enfant.

Elle sera ajustée à chaque enfant pour qu'il puisse se créer de nouveaux repères vis-à-vis des locaux, des professionnel(le)s, du groupe d'enfants et des règles de vie de la nouvelle section.

Une journée type dans les sections

A la crèche, la journée commence à 7h30 et se termine à 18h30. Avant l'arrivée des enfants, l'équipe aménage les espaces de vie et la salle de change.

Les heures d'arrivée ou de départ des « petits loups » ne sont pas imposées aux parents : elles sont échelonnées sur la journée en fonction des contrats et des besoins des familles tout en étant adaptées au rythme de l'enfant et/ou du rythme du groupe en ce qui concerne les moyens/grands.

Une journée dans la section des bébés :

7h30 à 9h - Accueil des premiers enfants dans la salle de vie et transmissions avec les familles ; les bébés sont encadrés par les membres de l'équipe qui leur proposent des moments câlins pour les séparations difficiles, le parc avec les tapis d'éveil, les transats avec les portiques ou des petits jeux libres dans la salle. Ce temps d'accueil est partagé par les sections car les enfants sont moins nombreux.

9h – Les bébés sont regroupés dans leur section et les professionnelles animent un temps de chants ; ce moment peut être partagé avec les moyens et les grands.

9h30 à 11h – Si des enfants se sont levés tôt et/ou montrent des signes de fatigue, des siestes leur seront proposées au cours de la matinée ; parallèlement des activités sont organisées par les professionnelles pour les enfants qui n'ont pas besoin de se reposer. Certains bébés boivent leur biberon.

11h - Fin des activités et service des premiers repas et biberons à la demande.

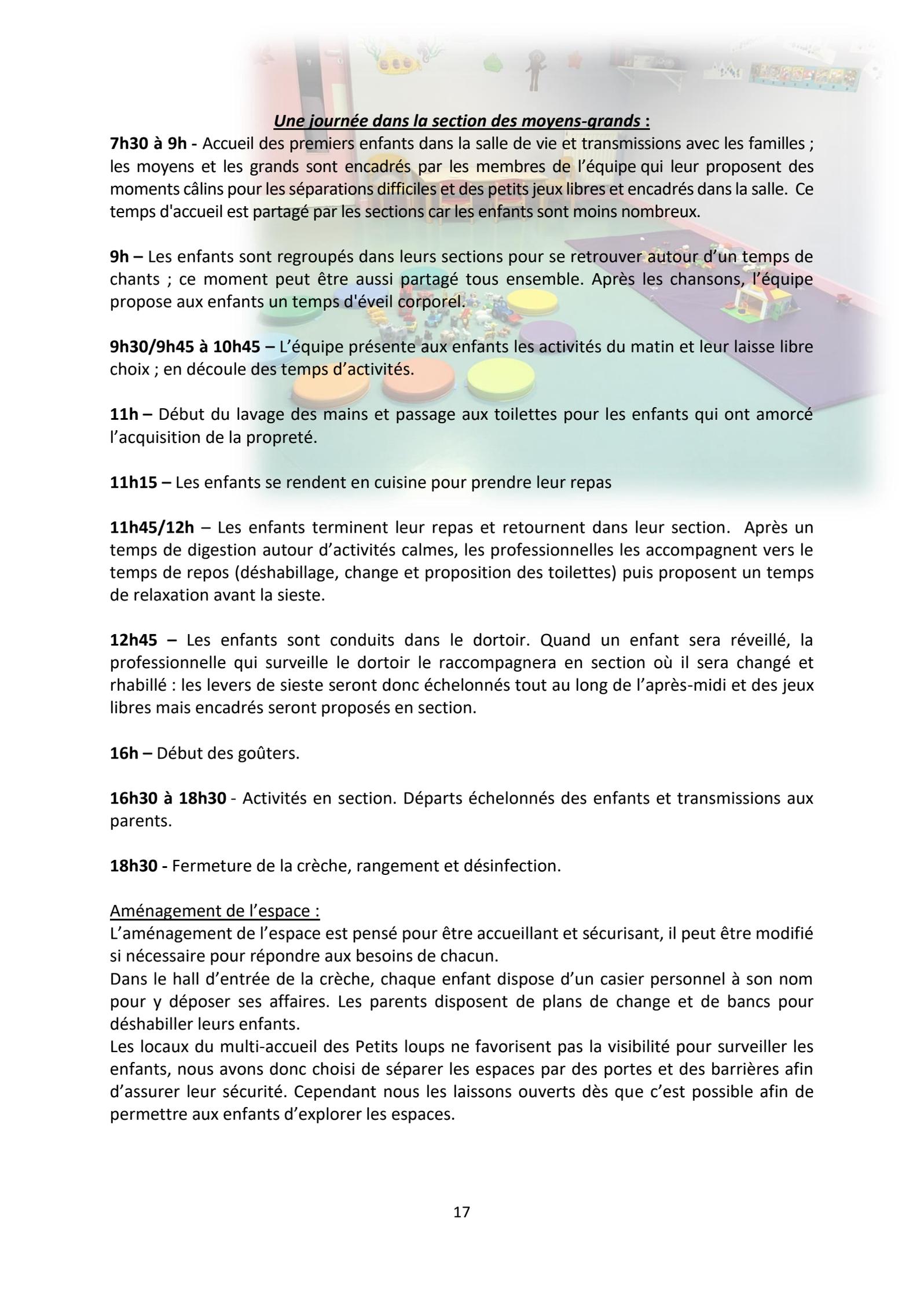
12h30 à 15h - L'équipe propose des siestes aux enfants qui n'ont pas dormi le matin, ou qui montrent à nouveau le besoin de se reposer ; les autres enfants sont en activités libres, encadrés par les professionnel(le)s.

15h - Service des premiers goûters et biberons à la demande.

15h45 à 18h30 – Temps de repos selon les besoins des enfants et activités en section. Départs échelonnés des enfants et transmissions aux parents.

18h30 - Fermeture de la crèche, rangement et désinfection.

Tout au long de la journée les professionnels sont attentifs au bien-être des bébés et à leurs besoins : besoin d'être nourri, changé, porté, câliné, stimulé, et de se reposer. C'est pourquoi il n'y a pas d'horaires fixes pour les changes, les siestes, les repas,... Des activités sont proposées en fonction des envies des enfants et du nombre/de l'âge des enfants présents en sections au moment de l'activité.



Une journée dans la section des moyens-grands :

7h30 à 9h - Accueil des premiers enfants dans la salle de vie et transmissions avec les familles ; les moyens et les grands sont encadrés par les membres de l'équipe qui leur proposent des moments câlins pour les séparations difficiles et des petits jeux libres et encadrés dans la salle. Ce temps d'accueil est partagé par les sections car les enfants sont moins nombreux.

9h – Les enfants sont regroupés dans leurs sections pour se retrouver autour d'un temps de chants ; ce moment peut être aussi partagé tous ensemble. Après les chansons, l'équipe propose aux enfants un temps d'éveil corporel.

9h30/9h45 à 10h45 – L'équipe présente aux enfants les activités du matin et leur laisse libre choix ; en découle des temps d'activités.

11h – Début du lavage des mains et passage aux toilettes pour les enfants qui ont amorcé l'acquisition de la propreté.

11h15 – Les enfants se rendent en cuisine pour prendre leur repas

11h45/12h – Les enfants terminent leur repas et retournent dans leur section. Après un temps de digestion autour d'activités calmes, les professionnelles les accompagnent vers le temps de repos (déshabillage, change et proposition des toilettes) puis proposent un temps de relaxation avant la sieste.

12h45 – Les enfants sont conduits dans le dortoir. Quand un enfant sera réveillé, la professionnelle qui surveille le dortoir le raccompagnera en section où il sera changé et rhabillé : les levers de sieste seront donc échelonnés tout au long de l'après-midi et des jeux libres mais encadrés seront proposés en section.

16h – Début des goûters.

16h30 à 18h30 - Activités en section. Départs échelonnés des enfants et transmissions aux parents.

18h30 - Fermeture de la crèche, rangement et désinfection.

Aménagement de l'espace :

L'aménagement de l'espace est pensé pour être accueillant et sécurisant, il peut être modifié si nécessaire pour répondre aux besoins de chacun.

Dans le hall d'entrée de la crèche, chaque enfant dispose d'un casier personnel à son nom pour y déposer ses affaires. Les parents disposent de plans de change et de bancs pour déshabiller leurs enfants.

Les locaux du multi-accueil des Petits loups ne favorisent pas la visibilité pour surveiller les enfants, nous avons donc choisi de séparer les espaces par des portes et des barrières afin d'assurer leur sécurité. Cependant nous les laissons ouverts dès que c'est possible afin de permettre aux enfants d'explorer les espaces.

Les enfants sont accueillis dans une grande salle de vie qui dispose d'une cloison amovible, selon les activités et les moments de la journée, ils sont réunis tous ensemble ou séparés en section.

La salle de vie des moyens/grands communique vers différents espaces (réfectoire, couloir, espace de motricité...) qui sont tous utilisés lors des activités. Les portes peuvent rester ouvertes et les enfants peuvent naviguer dans les différentes activités. Les espaces sont aménagés afin de favoriser l'autonomie des enfants (meuble à hauteur, espace change debout et sanitaires près du plan de change, rangements doudous et vêtements identifiés avec leur photo).

La salle de vie des bébés est conçue pour limiter les déplacements des professionnel(le)s, elle est à proximité directe avec les dortoirs et l'espace change. Elle dispose aussi d'un espace cuisine et d'un lieu de rangement pour les chaises hautes car les repas des bébés sont pris dans la section.

Un parc est aménagé dans la salle des bébés afin de séparer si besoin les tout petits bébés des plus grands qui peuvent se déplacer. Le parc peut être ouvert ou fermé selon les moments de la journée. Les bébés, tout petits ou même plus grands peuvent profiter de l'ensemble des locaux notamment de l'espace motricité qui n'est pas réservé à la section des moyens/grands.

Bien que l'aménagement de l'espace puisse être modulable, l'équipe est vigilante à proposer des repères afin de permettre à chaque enfant de se retrouver dans un espace connu et de favoriser la stabilité. Ainsi les dortoirs sont aménagés afin qu'un lit soit attribué à chaque enfant pour qu'il y trouve ses repères et ses habitudes (ex : mobile ou lumière pour les bébés).

Les Petits Loups disposent aussi d'une cour et d'un jardin qui sont investis par les enfants et l'équipe dès que la météo le permet.

Le plan des locaux est disponible en annexe.

2. Le soin

2.1. L'alimentation

Le repas répond à un besoin physiologique, à la découverte des goûts et des saveurs. C'est un moment de plaisir, d'échanges et d'apprentissage de l'autonomie.

Chez « les petits loups », les repas sont pris en section pour les bébés, et en cuisine pour les moyens et les grands.

La préparation des repas et des biberons est décrite dans un protocole élaboré en fonction des obligations d'hygiène et de sécurité exigées (normes HACCP). Au sein de l'équipe, une responsable de cuisine est tout particulièrement formée pour la préparation des repas.

Toutes les manipulations alimentaires qu'elle effectue se font selon un circuit propre-sale, et avec le port d'équipements spécifiques (blouse, charlotte, gants). Le menu de la semaine est consultable par les parents sur le site internet de notre fournisseur (QR code dans la crèche

ou lien envoyé par mail). Le goûter s'organise de la même manière, avec les mêmes règles d'hygiène.

Les repas chez les bébés

La structure fournit le lait de la marque « Gallia 2ème âge » ainsi que les repas. Ces derniers sont élaborés et livrés chaque jour par un prestataire de restauration. Le choix du fournisseur a été arrêté selon un cahier des charges qui prévoit des aliments adaptés à l'âge et aux besoins des enfants, et qui donne priorité aux producteurs locaux et régionaux.

Si les parents souhaitent donner une autre marque ou un type de lait particulier à leur enfant (anti-régurgitations, anti-diarrhées...) ils pourront le fournir au personnel de la crèche qui se chargera de suivre leurs recommandations.

Pour les mamans qui allaitent, les parents qui le souhaitent peuvent apporter à la crèche le lait maternel dans un cadre et un protocole strict, assurant ainsi la continuité de l'allaitement à la maison tout en assurant la sécurité physique de l'enfant.

Lorsque l'enfant grandit, la diversification alimentaire se met en place. Dans une démarche de collaboration, l'équipe accompagne et conseille les familles dans cette étape, tout en laissant aux parents le libre choix d'organiser la diversification.

C'est pourquoi, les professionnels sont attentifs à n'introduire que des aliments validés et testés par les parents lors de repas au domicile. Dès les 1 an de l'enfant, l'équipe propose aux parents d'introduire de nouveaux aliments à la crèche. Les parents ont la possibilité d'accepter ou non et remplissent une autorisation. Cela permet de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants, qui ne seraient peut-être pas proposées chez leurs parents (ex fenouil...)

La texture des repas est aussi évolutive et l'équipe propose des repas mixés puis introduit progressivement les morceaux après concertation avec les parents.

Pour s'assurer du bon suivi de la diversification alimentaire de chaque enfant, l'équipe s'entretient régulièrement avec les parents, la directrice et la responsable de cuisine. Un tableau récapitulatif est alors tenu et mis à jour par la directrice et l'équipe des bébés.

Les matières grasses ou lipides, sont essentielles au développement de l'enfant. Non seulement elles apportent de l'énergie mais elles contiennent aussi des vitamines et des acides gras dits essentiels car le corps ne sait pas les synthétiser. Elles font d'ailleurs partie de l'alimentation de l'enfant depuis sa naissance : le lait maternel en contient et s'enrichit même en lipide en fin de tétée pour rassasier l'enfant ; quant aux laits infantiles, ils en sont enrichis. C'est pourquoi, pour les enfants n'ayant plus de biberon, nous suppléons les plats d'une cuillère à café d'huile (olive ou colza).

Un tableau de suivi de l'alimentation du groupe des bébés est affiché dans la salle, il indique pour chaque enfant, le descriptif de son alimentation, les quantités et les horaires. Par conséquent, les membres de l'équipe s'informent lors de l'accueil du matin de l'heure du dernier repas et de tous les changements concernant les habitudes alimentaires de l'enfant.

La section des bébés est équipée d'un frigo où la cuisinière vient y déposer les repas. Au moment de la mise en chauffe et de la distribution des plats, les agents se chargent de relever les températures des aliments selon les normes HACCP. De même, les règles d'hygiène sont respectées selon un circuit propre-sale.

Chaque repas est détaillé dans les feuilles de transmissions, complétées par les professionnel(le)s, pour surveiller avec la famille l'évolution de l'alimentation de l'enfant.

Les repas chez les moyens et les grands

Suivant les années et les groupes, le repas s'organise en deux services : le premier groupe déjeune à 11h00 (les moyens), et le deuxième à 11h40 (les grands).

Sinon, un seul service est proposé à 11h15.

Des rituels précèdent le repas, ce qui permet aux enfants de se repérer dans le temps et d'anticiper le déjeuner. Tout d'abord, les professionnelles proposent aux enfants des activités apaisantes telles que du jeu libre, des jeux de concentration ou des histoires. Pendant ce temps, le lavage des mains est annoncé et les enfants sont accompagnés à tour de rôle aux petits lavabos.

Puis, grâce à une comptine, l'équipe conduit les enfants jusqu'à la cuisine où la cuisinière les accueille. La cuisine est équipée de tables et de chaises à la taille des enfants.

Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant et de respecter le rythme de chacun, l'équipe a choisi de proposer l'ensemble du repas sur un plateau évolutif. Les plateaux sont préparés en amont et repas présentés aux enfants à leur arrivée dans la cuisine et présentés sur la table avant l'arrivée des enfants dans la salle.

Nous respectons l'appétit de l'enfant dans la limite d'une portion adaptée à son âge.

Chacun s'installe à une place qu'il aura choisi et mange son repas dans l'ordre qu'il le souhaite et à son rythme. Cette organisation permet aussi à l'enfant de découvrir de nouvelles associations de goût et d'éviter l'attente entre les plats qui pouvait parfois être longue.

L'équipe accompagne aussi les enfants vers l'autonomie pour boire en proposant des verres à bec ou des verres « classiques » selon le rythme de chacun.

Tout comme l'équipe des bébés, les agents retranscrivent les détails du repas sur les feuilles de transmissions. Si des difficultés apparaissent au cours des repas, les professionnelles gèrent ces situations au cas par cas, tout en concertation avec la famille et la direction.

A la fin du repas, les enfants se nettoient le visage et les mains, mettent leur bavette et gant dans le bac prévu à cet effet et retournent dans leur section.

L'équipe des « petits loups » profite du moment du goûter pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants (goûters salés, goûter « petits déjeuner », fruits secs...). Ces goûters qui ne figurent pas au menu de notre fournisseur et sont élaborés par les professionnelles.

L'accompagnement vers l'autonomie et la découverte

Selon le développement psychomoteur des tout-petits, l'équipe ajuste son accompagnement autour de l'alimentation.

Ainsi, chez les bébés, pour donner le biberon la professionnelle a recours au portage, ce qui procure à l'enfant un sentiment de détente, de bien-être, de sécurité et de confiance. Lorsque la diversification alimentaire s'enclenche, les agents utilisent davantage le transat.

Quand l'enfant va maîtriser la position assise, il va pouvoir être installé dans une chaise haute, et l'acquisition de sa préhension palmaire lui permet de tenir sa cuillère à table et d'amorcer une alimentation autonome.

Chez les bébés, les repas sont donnés en fonction de leur heure du lever et de la prise du dernier biberon/repas. Chaque repas est un moment privilégié où une professionnelle prend en charge un enfant. Elle lui présente alors les plats tout en verbalisant l'aliment, l'odeur et la température, afin de faire de ce repas un véritable moment d'éveil des sens.

A la fin du repas l'enfant digère en restant soit dans un transat, soit dans sa chaise haute, tout en étant visuellement en contact avec le reste du groupe et les professionnelles.

Des jouets à ventouses ou des portiques lui sont proposés pour faire de cette fin de repas un moment agréable.

Le travail d'acquisition de l'autonomie de l'enfant se poursuit en section des moyens et des grands avec :

- le passage à table, en cuisine
- l'utilisation progressive de la cuillère ou de la fourchette
- le libre emplacement (l'enfant choisi lui-même sa place à table)
- la toilette (l'enfant se lave seul le visage et les mains à la fin du repas, puis il va ranger sa serviette et son gant)

Tout comme pour les bébés, les professionnelles qui encadrent les moyens et les grands œuvrent pour faire du repas un moment convivial de découverte.

Grace aux échanges verbaux entre chacun, soit individuel ou en groupe, nous permettons au langage de se développer mais aussi nous instaurons le plaisir de partager un repas tous ensemble.

C'est pourquoi, les enfants sont installés face à face autour de table octogonales ou rectangulaires.

Les professionnelles s'assoient avec les enfants et les encouragent à goûter les aliments en les valorisant et en étant dans une attitude bienveillante à leur égard (voix douce, regard contenant, disponibilité, aide si nécessaire).

Elles verbalisent également ce qu'il y a dans le plateau en nommant les aliments, la forme, l'odeur, la couleur, la température....

Notre démarche pédagogique est donc d'accompagner et de laisser le temps à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie en fonction de son développement. C'est grâce à

l'observation quotidienne de celui-ci que nous lui proposons un accompagnement individualisé.

Par le mimétisme et la similitude des plats, l'enfant va davantage oser goûter un aliment nouveau, motivé par son voisin de table.

Les adultes auront aussi pour rôle d'instaurer certaines règles : écoute des consignes, attendre son tour, remercier, demander poliment... Ils apporteront progressivement un cadre avec douceur et explications claires des codes de conduite en société pour permettre à l'enfant de devenir sociable

Les régimes alimentaires :

Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre limité :

- Nous respectons **les choix alimentaires** de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si telle est la demande des parents. Dès lors que l'enfant mange des morceaux, le prestataire de service remplacera la protéine par une protéine végétale, du poisson ou des œufs.
- Dans le cadre d'un **PAI** (Projet Accueil Individualisé), nous pouvons adapter l'alimentation de chaque enfant à son besoin dans la limite des possibilités du prestataire. Nous prendrons le temps d'échanger avec la famille pour trouver ensemble une solution adaptée à l'enfant.

Notre prestataire de restauration nous fournit des repas équilibrés préparés par une diététicienne que nous remettons en température sur site. Un agent de restauration s'occupe de réceptionner les repas et de la mise en chauffe.

2.2. [Le sommeil](#)

Favoriser le sommeil de l'enfant est un objectif primordial pour les membres de l'équipe. En effet, le sommeil est très important car il permet au tout-petit de répondre à son besoin vital de se reposer.

Respecter le sommeil de l'enfant c'est aussi respecter son bien-être en lui permettant de profiter pleinement des autres moments de la journée. Enfin, un sommeil récupérateur participe à la mémorisation des acquis ; il intervient alors dans l'apprentissage et dans la gestion des émotions.

La structure est constituée de trois dortoirs, un pour chaque section.

Ils sont composés de la façon suivante :

- 1 chambre de 10 lits
- 1 chambre de 9 lits
- 1 dortoir de 18 couchettes

Les « petits loups » disposent également d'une petite pièce appelée « la suite », qui est équipée d'un seul lit à barreaux, destiné aux enfants qui n'arrivent pas à dormir au milieu des autres.

Ce lit peut aussi être utilisé par un enfant malade qui a besoin de se reposer au calme en attendant l'arrivée de ces parents.

Les dortoirs des bébés et des moyens sont constitués de lits à barreaux ; celui des grands est équipé de petites couchettes empilables. Dans un souci d'hygiène, les lits ou couchettes sont personnels. Ils sont installés toujours à la même place afin de rassurer l'enfant, de lui permettre de lâcher prise et de diminuer sa vigilance pour favoriser son endormissement.

Les draps et les turbulettes sont lavés au minimum une fois par semaine ; dans « la suite » les draps sont changés à chaque fois qu'un nouvel enfant vient s'y reposer. Quant aux lits et couchettes, ils sont désinfectés au moins une fois par mois.

L'équipe préfère ne pas réveiller les enfants qui dorment pour prendre un repas ou faire une activité, nous respectons le sommeil de chacun selon ses besoins.

Le sommeil chez les bébés

Lors de l'adaptation nous prenons soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui nous permet de créer une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps de nous calquer au plus près des **habitudes de l'enfant** pour ne pas le perturber.

Ensuite nous nous adapterons au rythme de chaque enfant et nous serons à l'écoute des signes de fatigue de chacun afin de répondre à ses **propres besoins**.

Chez les bébés, le rythme de l'enfant est respecté notamment par un sommeil « à la carte », c'est-à-dire qu'à tout moment de la journée l'équipe propose aux bébés le dortoir si ceux-ci montrent des signes de fatigue.

Les professionnel(le)s des bébés les accompagnent dans le repos en :

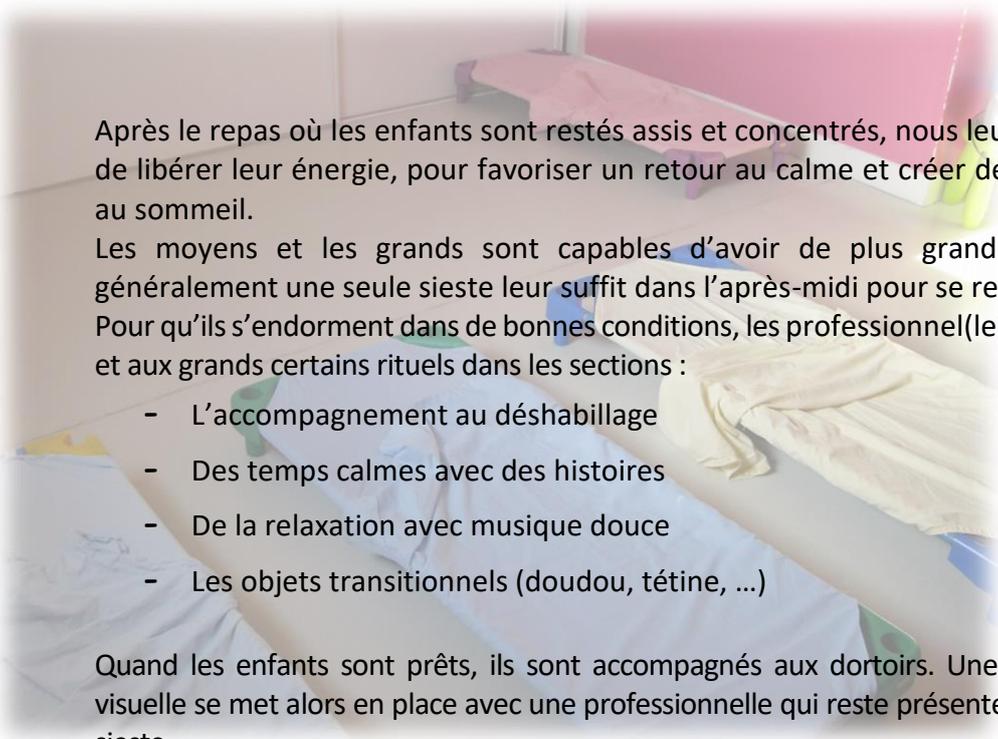
- les déshabillant et en leur mettant une turbulette personnelle
- leur donnant leurs objets transitionnels (doudou, tétine,...)
- leur installant un petit cocon pour les sécuriser
- leur mettant de la musique (mobiles musicaux)
- leur proposant des moments tendres pour apaiser leurs angoisses (portage, câlins, mots doux et rassurants)

Pour assurer la sécurité des bébés pendant les siestes, un babyphone est branché continuellement et les professionnel(le)s se rendent dans le dortoir et « la suite » au minimum toutes les 15 minutes (contrôle de la position des enfants, de leur respiration). Des feuilles d'émargement complètent cette surveillance.

Conformément aux recommandations préventives de la PMI contre la mort inattendue du nourrisson (MIN), les bébés sont couchés sur le dos, sans tour de lit, sans drap ni couverture et dans des pièces chauffées à 19°C.

Le sommeil chez les moyens et les grands

Ici aussi nous observons un rituel qui favorise l'endormissement des plus grands.



Après le repas où les enfants sont restés assis et concentrés, nous leur laissons la possibilité de libérer leur énergie, pour favoriser un retour au calme et créer des conditions favorables au sommeil.

Les moyens et les grands sont capables d'avoir de plus grands moments d'éveil, et généralement une seule sieste leur suffit dans l'après-midi pour se reposer.

Pour qu'ils s'endorment dans de bonnes conditions, les professionnel(le)s proposent aux moyens et aux grands certains rituels dans les sections :

- L'accompagnement au déshabillage
- Des temps calmes avec des histoires
- De la relaxation avec musique douce
- Les objets transitionnels (doudou, tétine, ...)

Quand les enfants sont prêts, ils sont accompagnés aux dortoirs. Une surveillance effective et visuelle se met alors en place avec une professionnelle qui reste présente durant tout le temps de sieste.

Après 2h de surveillance au dortoir, s'il reste des enfants endormis, le Babyphone est activé et un tour de dortoir est effectué toutes les 15min avec une feuille d'émargement

La professionnelle veille à la sécurité des enfants ; elle est aussi garante que le sommeil de tous soit respecté en maintenant une ambiance calme et apaisée. Elle rassure les petits, notamment en cas de cauchemars. Les heures de sommeil et/ou remarques particulières sont notées sur une feuille de transmissions, pour informer les familles au départ de l'enfant.

Les moyens et les grands sont tous couchés à la même heure. Cependant, si un enfant montre un rythme de sommeil différent, son heure de coucher pourra être ajustée par l'équipe, avec accord des parents.

L'enfant peut aussi ne pas avoir envie de dormir, après un petit temps de repos, il rejoindra alors l'espace de vie.

Si un enfant éprouve des difficultés lors du sommeil dans le dortoir collectif, nous avons la possibilité d'aménager la salle de vie.

Les levers se font échelonnés : lorsqu'un enfant se réveille, nous l'invitons à ne pas faire de bruit et se lever tout en respectant le sommeil de l'autre. **Nous accompagnons individuellement chacun** lors de son réveil.

Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir les volets ou la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller doucement pour aller au goûter.

2.3. L'hygiène et les soins corporels

Tout au long de la journée, des soins corporels sont réalisés à l'enfant. Par des soins appropriés, le personnel de la structure contribue au bien-être de l'enfant, ils sont aussi des moments privilégiés d'échange entre l'enfant et l'adulte.

Pour une sécurité et une hygiène optimale, la professionnelle reste auprès de l'enfant tout au long du soin et se lave les mains avant et après chaque soin.

Le change

Dans l'espace réservé aux changes, trois coussins de changes sont installés à hauteur de l'adulte pour effectuer le change dans les meilleures conditions.

Nous favorisons l'échange en tête à tête, nous prenons le temps de verbaliser nos actions et nous veillons à limiter le nombre d'adulte dans la salle de change afin de respecter la pudeur de l'enfant.

Une serviette est installée sur le coussin de change.

Le lavage du siège s'effectue avec de l'eau et du savon approprié aux enfants ou avec du liniment et du coton (à la demande des parents) Si présence de selle, la professionnelle porte des gants à usage unique.

Le siège est séché avec la serviette par tamponnement.

Un soin adapté (*Bépenthen* ou *Cythélium*) peut être appliqué sur le siège en présence de rougeur, lésions ou par prévention.

Les changes sont faits :

- En présence de selles.
- A la demande de l'enfant lorsque celui-ci est en capacité de le demander.
- Avant le temps d'activités du matin.
- Après le repas.
- Après le temps de sieste.
- Avant le départ de l'enfant.
- Et autant de fois que nécessaire

Un petit escalier est à disposition des enfants qui souhaitent accéder au plan de change de façon autonome. Nous attendons que l'enfant soit en capacité motrice afin de l'utiliser en toute sécurité.

Les enfants sont accompagnés vers l'acquisition de la propreté en collaboration avec les familles mais aussi avec « l'effet groupe » qui peut les inciter à aller aux toilettes ou sur le pot.

Afin de développer leur autonomie, nous mettons en place le « change debout » pour les enfants qui le souhaitent. Les plus grands investissent alors la salle de bain par petit groupe de 3 ou 4 enfants.

L'équipe accompagne et encourage alors les enfants à se déshabiller seuls, ce qui est favorisé en imitant les copains.

Les enfants sont encouragés à retirer leur couche seul et à la jeter à la poubelle. Nous lavons l'enfant puis nous les laissons s'essuyer seul s'ils le souhaitent.

Nous sollicitons la collaboration de l'enfant pour remettre une nouvelle couche debout plutôt que sur le plan de change. Cette position et sa participation permettent à l'enfant de porter sur lui un autre regard qui le fait grandir et qui l'amènera progressivement vers plus d'autonomie

L'équipe respecte le choix et l'envie de l'enfant au moment du change, il est libre d'être changé sur le tapis de change, debout, d'utiliser le pot ou les toilettes.

La désobstruction rhino-pharyngée (DRP)

La DRP est réalisée si l'enfant présente des symptômes respiratoires, sur demande des parents ou sur prescription médicale. Elle s'effectue avant chaque repas et chaque temps de sieste. L'adulte prévient l'enfant du soin qu'il va lui apporter

Ce soin peut être traumatique pour l'enfant c'est pourquoi l'adulte doit rassurer l'enfant tout au long du soin.

L'équipe peut aussi proposer la DRP assis ou debout selon l'âge de l'enfant. Il est également important de faire participer l'enfant à cette action, en le faisant tenir le mouchoir ou en ouvrant la pipette.

Le lavage des mains

Selon les besoins de l'enfant et l'activité réalisée, l'équipe accompagne l'enfant lors du nettoyage des mains.

Le lavage des mains est un rituel avant le repas de midi et après chaque passage aux toilettes. L'adulte favorise au maximum l'autonomie de l'enfant en l'accompagnant par la parole et les gestes tout au long du soin.

Les soins du visage et le coiffage

Si cela est nécessaire, nous apportant des soins tels que le nettoyage des yeux, débarbouillage, coiffage....

L'équipe veille à l'apparence de chaque enfant.

Le bain

En cas de nécessité (vomissement, selle débordante...) et pour respecter le bien-être de l'enfant, l'équipe peut être amenée à donner un bain à un enfant. C'est pourquoi, il est demandé aux familles de fournir un change propre pour l'enfant en cas de besoin.

La crèche dispose de deux baignoires et de vêtements de rechanges si besoin.

Les soins médicaux effectués auprès de l'enfant

Un protocole médical a été mis à jour en 2022 par le médecin référent et la directrice pour permettre une meilleure prise en charge de l'enfant face à une pathologie.

Ce document est remis et expliqué à chaque parent lors de l'inscription de leur enfant.

Il contient :

- Le tableau des maladies à évictions.
- Les conduites à tenir face aux maladies les plus courantes.
- Les médicaments présents au sein de la structure.

Toute l'équipe est autorisée à administrer les médicaments sur prescription médicale (cf. protocole médical)

3. Le développement, le bien-être et l'éveil

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

3.1. Le jeu et activités

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir de me sociabiliser et de découvrir ».

Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le personnel aménage les espaces de vie des enfants pour répondre au mieux à leurs besoins en matière de découverte, d'exploration, de jeux et de détente, tout en assurant leur sécurité. Dans chaque section, différents temps d'activités sont mis en place quotidiennement, et ce en fonction des enfants présents, de leurs capacités, de leurs envies et de leurs besoins du moment...

Pendant toutes ces activités, l'adulte est présent et disponible. Il accompagne l'enfant mais ne fait pas à sa place.

Voici un classement, non exhaustif, de tous les ateliers d'éveil que l'équipe propose aux enfants pour les accompagner de manière stimulante dans leur développement.

Les jeux d'imitation et de mise en scène

Par l'intermédiaire de ces jeux l'enfant développe son imaginaire et nous laisse entrevoir ses connaissances et sa compréhension du monde qui l'entoure. En effet, il met en scène son environnement et se projette dans des jeux de rôles, tel un petit acteur.

Par l'imitation l'enfant entre aussi en relation avec ses pairs et les adultes : c'est un premier pas vers le partage et la socialisation.

Les jouets d'imitation et de mise en scène proposés :

- Le docteur
- La coiffure
- La dinette
- Les poupées
- Le garage et les petites voitures
- Les animaux de la ferme
- Les marionnettes
- Les déguisements
- Les ateliers culinaires

Les ateliers de motricité

Ces ateliers impliquent le corps de l'enfant dans sa globalité et lui permettent d'acquérir une motricité autonome avec stabilité, aisance et coordination des mouvements : ceci leur permet de maîtriser leurs gestes, leur force, tout en tenant compte du temps, du rythme, des enchaînements et de la logique.

Les ateliers de motricité sont donc l'occasion pour le tout-petit de se situer dans l'espace et le temps, et d'intellectualiser les rapports de cause à effet de ses mouvements : c'est une première perception de l'espace en trois dimensions.

Ces ateliers sont souvent très intenses en termes d'efforts physiques ; l'enfant y consacre une énergie importante, se surpasse, se concentre, prend confiance en lui et découvre son environnement.

Divers supports de motricité sont utilisés dans la structure :

- Les danses
- Les chansons mimées
- Les jeux extérieurs avec notamment petites voitures et balançoire
- Les jeux de ballons
- Les parcours de motricité
- La piscine à balles
- Le trampoline
- Le tunnel
- Les jouets à tirer
- Les jouets porteurs/trotteur

Les ateliers de motricité fine et d'agencement

Ici, ce sont essentiellement les fonctions motrices de la main qui sont stimulées : saisir, enfiler, placer, lacer, vider, emboîter, encastrer, etc.

Ces fonctions sont très importantes car elles interviennent dans l'autonomie quotidienne de l'enfant : la tenue du gobelet, de la cuillère ou de la fourchette, l'habillage, le déshabillage, la tenue du crayon,...

Lors de ces ateliers, l'enfant exerce sa concentration, sa précision, mais aussi son raisonnement logique.

Pour favoriser la motricité fine, l'équipe propose aux enfants :

- Les puzzles
- Les ateliers pour déchirer et coller du papier
- Le découpage aux ciseaux
- Les gommettes
- Les ateliers avec des pinces, élastiques, crochets...
- Les perles

- Les abaques
- Les jeux de Coloredo

Les activités créatrices et de graphisme

Les activités créatrices permettent à l'enfant de laisser libre cours à son imagination. Grâce à du matériel adapté, l'enfant développe sa motricité fine, découvre de nouvelles techniques et apprend à se repérer dans l'espace (suivre un contour, respecter la délimitation de la feuille,...). Il laisse ainsi sa trace, précise son geste, communique par un autre langage.

La création et le graphisme sont proposés aux enfants par :

- Le dessin (au crayon, à l'encre, à la craie, sur des ardoises, sur des feuilles,...)
- La peinture (au doigt, au pinceau, à l'éponge, au coton-tige, au tampon, ...)
- Le coloriage
- Le collage

Les temps de lectures

Grâce aux histoires, le tout-petit peut découvrir les mots, la langue et structurer sa pensée.

Par la narration, l'enfant entre en relation avec l'adulte et accède à une première conscience du temps. Il développe aussi son langage et découvre que l'on peut mettre des mots sur les émotions.

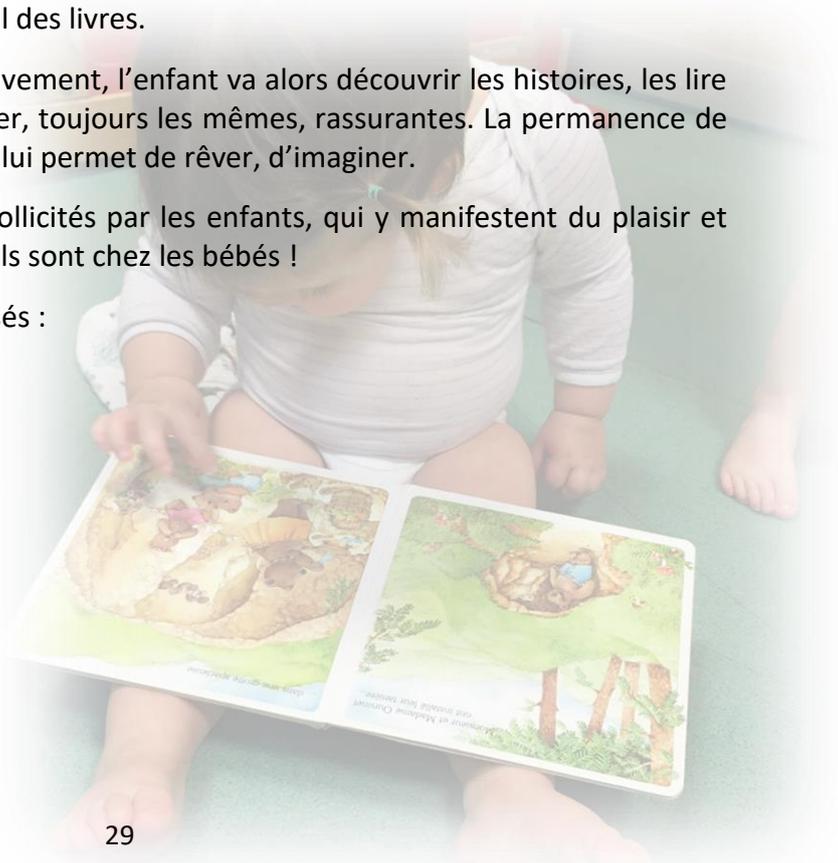
Dans la structure, les enfants écoutent les histoires racontées par l'adulte, mais ont aussi la possibilité de manipuler et de lire seul des livres.

Dans notre monde en perpétuel mouvement, l'enfant va alors découvrir les histoires, les lire et les relire. Il va pouvoir les retrouver, toujours les mêmes, rassurantes. La permanence de l'histoire l'apaise et le rassure, ce qui lui permet de rêver, d'imaginer.

Les temps de lecture sont souvent sollicités par les enfants, qui y manifestent du plaisir et beaucoup d'attention, et ce même s'ils sont chez les bébés !

Divers supports de lectures sont utilisés :

- Les albums
- Les imagiers
- Le kamishibai
- Les livres avec support audio
- Les livres à toucher
- Les livres sonores
- Les diapositives



- Le multi accueil les petits loups propose aussi un projet bibliothèque qui est mis en place chaque année pour les moyens et les grands.

Chaque semaine, les enfants choisissent un livre parmi un panel qui a été sélectionné par les professionnelles. Ils le ramènent ensuite à la maison dans un petit sac en tissu afin de partager la lecture avec leurs parents.

Ce projet permet à la fois de créer un lien avec la crèche et la maison, les enfants ramènent « un petit bout de crèche » dans leur environnement et à la fois d'encourager les parents à lire avec leur enfant.

Les ateliers d'éveil des sens

Ces ateliers sont l'occasion de découvertes sensorielles et/ou de manipulations qui procurent beaucoup de plaisir aux enfants.

Ils y exercent leur imagination, leur sens (tactile, visuel, auditif, olfactif,...), expérimentent de nouvelles matières, ou encore prennent conscience des premières notions des volumes (dedans, dehors, derrière, ...).

L'équipe propose aux enfants :

- Les jeux d'eau
- Les activités de transvasage (semoule, graines, playmaïs,...)
- La pâte à modeler, la pâte à sel, la patouille
- La manipulation de gelée
- Les lotos sonores
- Le loto des odeurs
- Les hochets
- Les mobiles
- La manipulation de glaçons
- La musique
- Les livres à toucher
- Les bouteilles sensorielles
- Les jeux de lumières

Les jeux de construction et de mise en paire

Les jeux de construction et de mise en paire sont des activités de temps calme où l'enfant structure sa pensée en associant deux éléments ou plus ensemble.

Ceci lui permet de développer sa mémoire, sa discrimination visuelle, sa précision gestuelle, sa concentration, sa réflexion et sa patience.

Les jeux de construction et de mise en paire présents dans la structure sont :

- Les légos
- Les boîtes gigognes
- Les lotos
- Les ateliers de tri de couleur
- Les kaplas
- Les jouets d'encastrement (clipos, etc.)

Les temps de chants

Chaque matin, l'équipe propose aux enfants un temps de chant. Ce rituel est un véritable moment d'échange et de partage qui permet aussi de recentrer le groupe avant de partir en activité.

Chez les enfants, ces comptines favorisent le développement moteur et l'apprentissage du schéma corporel, notamment en associant gestes et chansons mimées. Elles sont également un formidable support pour exercer le langage.

Selon les sections, le temps de chant ne s'organise pas tout à fait de la même manière.

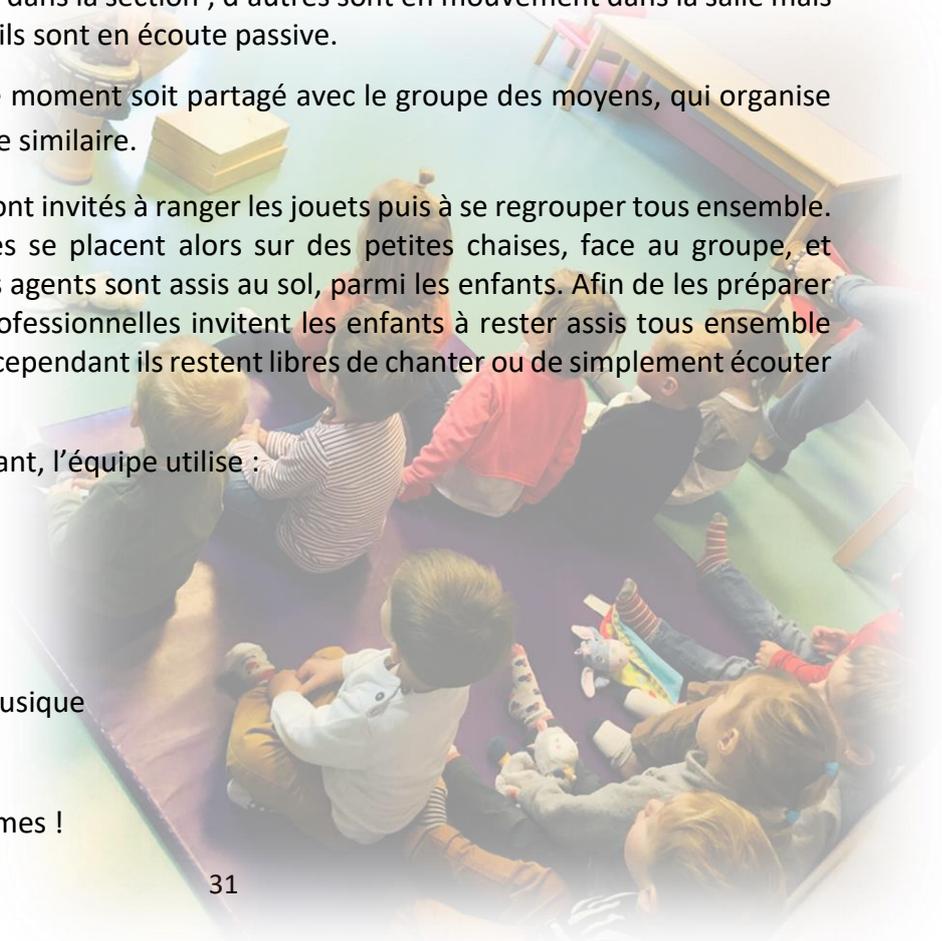
Chez les bébés, à l'annonce des petites chansons les professionnelles s'installent au sol et commencent à chanter. Au fur et à mesure, les enfants rejoignent le groupe : certains participent en restant assis ou en venant rechercher le contact de l'adulte, mais ils sont toujours libres d'aller et venir dans la section ; d'autres sont en mouvement dans la salle mais tous leurs sens sont en éveil, ils sont en écoute passive.

Il arrive fréquemment que ce moment soit partagé avec le groupe des moyens, qui organise ce temps de chant de manière similaire.

Chez les grands, les enfants sont invités à ranger les jouets puis à se regrouper tous ensemble. Une ou deux professionnelles se placent alors sur des petites chaises, face au groupe, et animent ce temps ; les autres agents sont assis au sol, parmi les enfants. Afin de les préparer à leur future scolarité, les professionnelles invitent les enfants à rester assis tous ensemble durant les petites chansons ; cependant ils restent libres de chanter ou de simplement écouter les autres.

Pour animer ces temps de chant, l'équipe utilise :

- Des marionnettes
- Un petit théâtre
- Des supports audios
- Des instruments de musique
- Des livres
- ... ou encore elles-mêmes !



La durée des chansons est variable et dépend de l'attention des enfants : si celle-ci devient difficile à capter, les professionnelles annoncent la dernière chanson. Au cours de la journée, des temps de chants spontanés et joyeux sont aussi présents.

Les temps de relaxation

La collectivité et tous les apprentissages qui rythment la vie de l'enfant engendrent fatigue, stress et énervement pour le tout-petit.

Il est donc nécessaire de favoriser des retours au calme où il va pouvoir se détendre et apprendre à mieux gérer ses émotions, et les pulsions agressives qui peuvent s'exprimer dans ces moments de tensions.

C'est pourquoi des temps de relaxation sont proposés aux enfants avec :

- Musique douce
- Lumière tamisée
- Ambiance calme
- Tapis et coussins pour s'allonger
- Communication par le toucher (avec les professionnelles, des plumes, des mouchoirs, des petites balles,...)
- Petites histoires chuchotées
- Chansons douces
- Petits jeux de yoga pour enfant

Ces instants de détente sont mis en place au cours de la journée selon les besoins des enfants, mais aussi avant la sieste pour créer une ambiance sereine et favoriser ainsi leur endormissement.

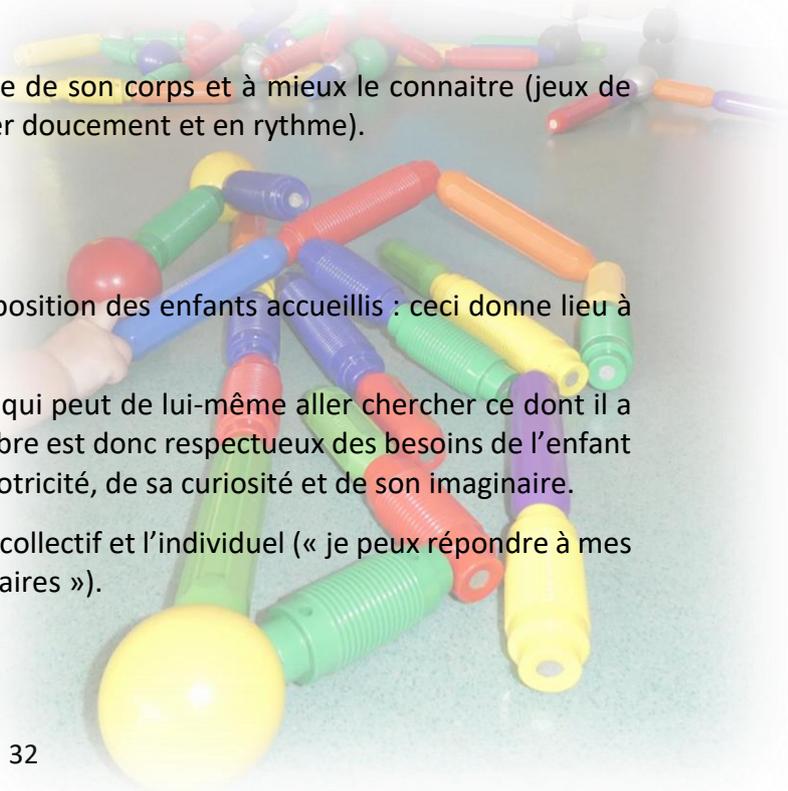
Ils aident aussi l'enfant à prendre conscience de son corps et à mieux le connaître (jeux de souffles, nommer les parties du corps, bouger doucement et en rythme).

Les jeux libres

Au sein des sections des jouets sont à la disposition des enfants accueillis : ceci donne lieu à des temps de jeux libres.

Ces temps sont essentiels pour le tout-petit qui peut de lui-même aller chercher ce dont il a envie et besoin à un moment précis. Le jeu libre est donc respectueux des besoins de l'enfant et stimulant pour le développement de sa motricité, de sa curiosité et de son imaginaire.

De plus, ceci lui permet de composer avec le collectif et l'individuel (« je peux répondre à mes besoins personnels tout en étant avec mes paires »).



Le jeu libre est surtout proposé aux enfants le matin et le soir (au moment des transmissions), au lever de sieste, mais aussi en parallèle d'une activité spécifique. Les enfants peuvent alors choisir ce dont ils ont besoin.

Toutefois, le personnel est attentif à accompagner ce temps, au même titre qu'une autre activité d'éveil. En effet, sans la présence rassurante de l'adulte, son regard enveloppant, sa parole contenant, l'enfant ne peut se sentir en sécurité et investir pleinement ce moment... car le jeu libre induit malgré tout un cadre et des limites !

Les professionnelles prennent alors le temps de se poser avec les enfants, de jouer avec eux et de les observer.

Les enfants disposent de caisses de jouets pour chaque jour et qui sont renouvelées plusieurs fois au cours de la journée.

La découverte du monde extérieur

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».
Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

La crèche dispose d'un espace extérieur qui est utilisé dès que la météo le permet. Nous demandons aux parents d'apporter une tenue adéquate selon les saisons. Nous avons une partie de la cour qui est bitumée mais le plus grand espace est naturel avec de l'herbe, des arbres et des haies qui sont propices aux découvertes. Presque toutes les activités proposées en intérieure peuvent être adaptées pour se dérouler dehors, d'autres sont spécifiques et permettent aux enfants de découvrir la nature et de profiter d'un grand espace à l'air libre pour exercer leur motricité :

- Véhicules (vélo, draisiene, porteur, trottinette)
- Jeux de ballon
- Jeux d'eau
- Jeux de transvasage selon les saisons (marrons, eau...)
- Chasse aux insectes
- Cueillette, ramassage, land art
- Dessins à la craie
- Construction avec grosses briques
- Trampoline
- Parcours de motricité

Nous avons aussi un potager qui est cultivé avec les enfants. Ce projet très apprécié des enfants permet d'observer le développement des différents fruits et légumes (concombre, radis, tomates cerises, fraises) et les enfants sont fiers de préparer et de déguster leur récolte.

Nous effectuons également des sorties régulières de la crèche.

Les sorties peuvent être préparées à l'avance afin de planifier leur organisation, de déterminer quel intérêt cela représente pour les enfants et d'effectuer un travail pédagogique associé.

Nous faisons aussi plus régulièrement des sorties pour de simple balades autour de la crèche, simplement pour se promener et découvrir l'environnement ou pour aller chercher le pain, aller au marché.

La découverte du monde extérieur est l'occasion de riches expériences pour les enfants : découvrir d'autres lieux, d'autres personnes, observation de la faune et de la flore, etc.

Les sorties permettent aussi aux enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure et d'en appréhender les changements.

Une fiche récapitulant le nombre d'enfants ainsi que le nombre d'accompagnants est rempli par la référente de la sortie à chaque fois.

Différentes sorties peuvent être organisées, elles mettront en avant la découverte :

- Du monde animal
- De la nature
- Du temps qui passe (les saisons et les fêtes associées)
- De notre région (les vendanges, les produits du marché, ...)
- Des métiers (pompier, boulanger...)
- De la scolarité (action passerelle)
- De l'art (petit cinéma)
- Promenades
- Etc.



3.2. L'approche artistique et culturelle

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels »

Principe 5 charte nationale du jeune enfant

Selon l'UNESCO, la culture regroupe « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

L'art regroupe les œuvres humaines destinées à toucher les sens et les émotions du public. Il peut s'agir aussi bien de peinture que sculpture, vidéo, photo, dessin, littérature, musique, danse...

Une activité artistique et culturelle c'est avant tout un moment de partage, où on entre en contact, on ressent une émotion. A la crèche, tout est art et tout est culture, c'est surtout un « éveil », c'est-à-dire une initiation, un premier contact avec des activités artistiques et culturelles. Avec ces premières expériences, l'enfant développera plus tard ses propres opinions et son propre rapport à l'art.

L'éveil artistique et culturel permet à l'enfant de développer sa capacité d'écoute, son imagination, sa créativité mais aussi de découvrir ses émotions et le monde qui l'entoure.

Lors de cet éveil, la présence de l'adulte est très importante, il accompagne l'enfant dans ses découvertes sans prendre trop de place. L'enfant a besoin de temps pour assimiler ces nouvelles découvertes, répéter les mêmes activités l'aide à les intégrer.

Le spectacle d'art vivant

Proposer un spectacle d'art vivant au jeune enfant c'est lui faire vivre un moment de découverte, d'apaisement et de partage. Ce genre d'activité lui permet de développer sa curiosité et ses relations avec ceux qui assistent au spectacle avec lui. Assister à un spectacle a un impact positif sur le développement du jeune enfant en l'aidant à construire sa personnalité et sa confiance en soi.

- Utiliser de vieux vêtements pour que l'enfant puisse se déguiser
- Jouer avec des marionnettes
- Théâtre d'ombres

La Lecture

La lecture apporte beaucoup à l'enfant, elle lui permet d'élaborer sa pensée, en construisant sa réflexion à propos de l'histoire, et puis de construire sa propre interprétation. Le jeune enfant développe son langage en écoutant de nouveaux mots et structures de phrases. Il découvre aussi de nouveaux tons de voix.

Et puis, il enrichit sa capacité à se représenter les choses, d'où l'importance des images ou du toucher.

Le jeu

Le jeu permet à l'enfant de se construire : il découvre les autres et appréhende l'environnement qui l'entoure.

Grâce aux jeux, il fait l'expérience de différentes sensations, d'émotions et de gestes répétés qui lui permettent de mieux comprendre le monde et de se découvrir.

- Jeu de construction
- Jeu d'imitation

Les arts plastiques

Les arts plastiques permettent au jeune enfant de développer son imagination.

Le dessin, la peinture... sollicitent de nouveaux mouvements, l'enfant peut expérimenter différents outils et supports

Ces activités aident à exprimer le caractère et les émotions du jeune enfant. Ainsi, il s'affirme en tant qu'individu et manifeste ses émotions de manière consciente.

L'éveil musical

L'éveil musical donne de nombreuses clés à l'enfant pour comprendre le monde qui l'entoure. Il participe en autres à :

- Améliorer sa créativité, sa capacité d'attention, sa mémoire et sa capacité d'écoute
- Aider à organiser ses pensées
- Favoriser le développement du langage.

Un musicien vient à la crèche tous les 15 jours pour des séances d'éveil musical dès le plus jeune âge.

Ces moments de partage autour de l'art et de la culture sont proposés au quotidien aux enfants sous toutes leurs formes. Nous partageons avec les parents le plaisir exprimé par leurs enfants dans ces découvertes ce qui les encourage à poursuivre à la maison.

Nous partageons aussi avec les parents des photos de leurs enfants lors des différentes activités et affichons les œuvres des enfants dans l'établissement. L'équipe aime aussi rythmer les activités proposer selon les saisons, les fêtes calendaires, les traditions ou tout autre évènement.

3.3. L'égalité garçon fille

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui 'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les enfants ont besoin d'être valorisé pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôle habituellement attribués à chaque genre. Nous veillons à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière aller vers les activités qui suscitent leur intérêt. Nous proposons les mêmes activités à l'ensemble du groupe d'enfant, sans différence entre les genres (poupées, voitures, têtes à coiffer, dinettes, outils de bricolage, docteur, déguisement...).

Nous sommes attentifs à ne pas transmettre des stéréotypes de comportement liés au genre de l'enfant tout en accompagnant la prise de conscience des enfants à leur identité de petite fille et de petit garçon.

Nous ne faisons pas non plus de différence en ce qui concerne les couleurs du matériel utilisé à la crèche que ce soit pour les activités (peinture, crayons...) ou le linge. Les gigoteuses peuvent être roses ou bleues mais sont triées par tailles et non par genre (rose pour les tout-petits, bleu pour les plus grands).

Les enfants ne sont jamais séparés par « genre » au cours de la journée.

Nous sommes également attentives à impliquer les deux parents dans l'accueil de leur enfant à la crèche. Nous nous adressons aux deux parents de la même façon et soutenons les papas dans leur rôle auprès de leur enfant.

Nous profitons des temps de transmissions pour échanger avec les parents sur la journée de leur enfant afin de partager avec eux le plaisir éprouvé par leur enfant lors des activités. Nous les encourageons ainsi à proposer à la maison tout type d'activité sans tenir compte des activités trop souvent attribuées à chaque genre.

Le projet social et le développement durable

1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs



Caractéristique Géographique et sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Vertus forme avec Gionges, Oger et Voipreux une nouvelle commune par fusion : Blancs- Coteaux

La commune s'étend sur 35.7km², compte 3332 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2019, avec une densité de 50.6 habitants par Km²

La commune est située à 15 Kms au sud-est d'Epernay la plus grande ville des environs, elle fait partie de la Communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine Champagne

FAM T3 - Composition des familles

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 038	100,0	968	100,0	940	100,0
Couples avec enfant(s)	463	44,6	393	40,6	369	39,3
Familles monoparentales	141	13,6	88	9,1	105	11,2
Hommes seuls avec enfant(s)	24	2,3	20	2,0	25	2,7
Femmes seules avec enfant(s)	117	11,2	68	7,1	80	8,6
Couples sans enfant	434	41,8	487	50,3	466	49,5

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 038	100,0	968	100,0	940	100,0
Aucun enfant	486	46,9	507	52,4	501	53,2
1 enfant	252	24,3	183	18,9	196	20,9
2 enfants	216	20,8	222	22,9	174	18,5
3 enfants	64	6,1	45	4,7	59	6,3
4 enfants ou plus	20	1,9	11	1,1	10	1,1

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Historique de la structure et ses caractéristiques

En Janvier 2007, le CCAS de Vertus (devenu CCAS de BLANCS-COTEAUX) a repris en gestion directe la structure d'accueil « Les petits loups », qui fonctionnait depuis septembre 1999 en régime associatif.

C'est l'association Familles Rurales qui a été à l'initiative de ce service précieux apporté aux familles et c'est pour maintenir ce service que la commune de Vertus a décidé de municipaliser cet accueil de la petite enfance à travers le CCAS.

De plus, la commune de BLANCS-COTEAUX se situe en milieu rural où le travail viticole est très répandu. Ceci engendre des contrats de travail atypiques (contrat saisonniers, période de travail irrégulière, etc...) et par conséquence des demandes d'accueil particulières.

L'offre de services aux familles

Il existe différentes possibilités d'accueil du jeune enfant sur la commune :

- le Multi Accueil « les Petits loups » avec une capacité d'accueil de 33 places
- des Assistantes Maternelles Agréées
- une micro-crèche privée « La Ribambelle » proposant 12 places d'accueil

La commune dispose également de :

- un groupe scolaire public (maternelle- primaire- collège)
- un accueil péri et extra – scolaire destiné aux enfants scolarisés en maternelle et primaire
- un groupe scolaire privé (maternelle et primaire)
- une Maison Familiale et Rurale (4e - 3e de l'enseignement agricole / BAC PRO services aux personnes et aux territoires / CAPA Service aux Personnes et Vente en Espace Rural)

Nos partenaires

→ les partenaires extérieurs

- **CAF** (Caisse des Allocations Familiales) : Accompagnement technique et financier. La commune a passé une convention avec celle-ci : la prestation de service unique (PSU). C'est un moyen de soutenir financièrement la commune ; en échange de quoi elle impose un remplissage effectif de toutes les places d'accueil.

Grâce au logiciel de gestion des inscriptions, des tableaux de bord sont aussi mis en place et révèlent le nombre d'heures effectuées, les enfants accueillis et le taux d'occupation de la structure.

Par ailleurs, sur demande de la CAF, la direction doit établir un rapport d'activités annuel qui déterminera les budgets futurs octroyés, et ce en fonction du taux d'occupation

-la **Mutuelle sociale agricole** : partenaire financier pour les familles relevant du régime agricole

- **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) : Assure l'agrément et le suivi des lieux accueillant les jeunes enfants. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le médecin ou la puéricultrice de la PMI.

L'équipe travaille en lien avec l'infirmière puéricultrice du secteur dont dépend la structure, soit la circonscription d'Epernay. La directrice peut s'entretenir avec elle sur des situations

qui l'interpellent au sein du Multi-accueil. Il peut aussi être envisageable que celle-ci se déplace en réunion de synthèse à la circonscription, si une situation requiert sa présence

- **API Restauration** : Les repas sont livrés par un prestataire extérieur en liaison froide et remis en température sur la structure par un agent de restauration, formé aux normes HACCP. Les menus sont élaborés par une diététicienne

-**L'intervenant d'éveil musical** : il intervient 1 mardi sur 2. L'objectif de sa venue est de mener un travail à la fois sur le son, la musique, les bruits, le corps, le geste, le rythme et le mouvement. L'éveil musical permet d'intriguer l'enfant, de le rendre curieux de son environnement sonore, de découvrir et d'appréhender le monde à travers l'exploration des sons.

-**L'Association « Lire et Faire Lire »** : Une bénévole de l'association intervient à la crèche tous les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) et propose un temps de lecture en interaction avec les enfants. La crèche participe au projet « un livre, un enfant » proposé par l'association et crée une œuvre d'art inspirée par un livre. Le livre choisi doit respecter un thème qui est déterminé chaque année par l'association. Chaque enfant se voit offrir un livre pour sa participation

→les partenaires internes à la commune

- **Les Familles** : Tout au long du projet nous valorisons le partenariat avec les familles car il nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à notre vision de l'accueil du tout petit.

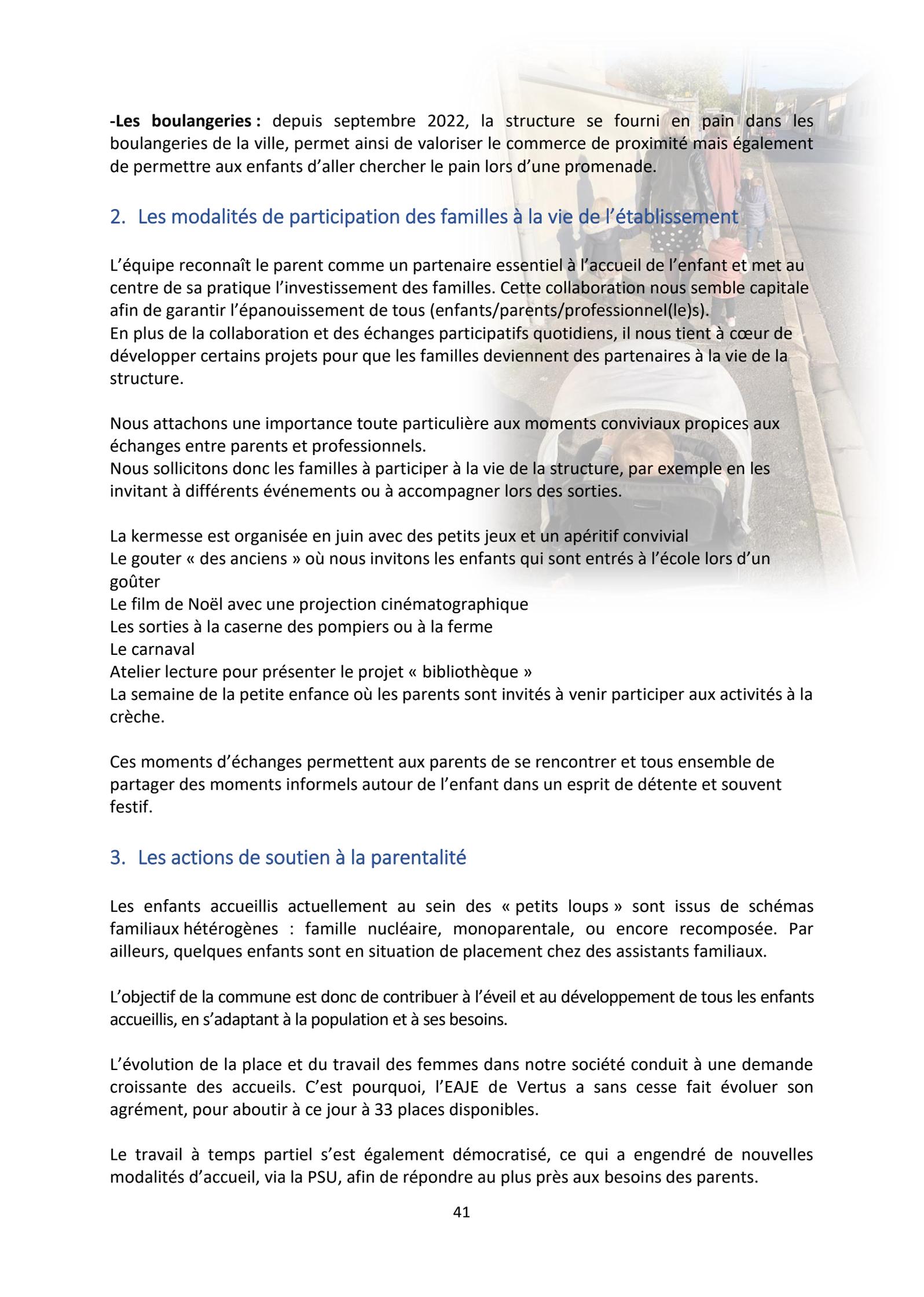
- **Les Services de la Mairie** : Ils ont pour missions d'accompagner la crèche sur le plan juridique, comptable, budgétaire, des ressources humaines, de l'entretien et de la vérification des bâtiments. La crèche est un établissement municipal dont la mairie est le gestionnaire. L'équipe de la crèche travaille au quotidien en collaboration avec les services de la mairie.

-**L'école maternelle** : De par leur proximité, un partenariat a été créé entre « les petits loups » et l'école maternelle voisine permettant la mise en place d'une action passerelle à chaque mois de juin.

Cette action, destinée aux futurs écoliers du Multi-accueil, a pour but de faire découvrir l'univers de la classe avec l'enseignant et des temps de travail partagés sur une matinée complète. Elle contribue ainsi à l'amorce d'une transition en douceur entre la crèche et l'école.

-**Les Pompiers** : Ils assurent la formation des agents sur la gestion des incendies, les consignes de sécurité, d'évacuation et la manipulation des extincteurs tous les deux ans et en fonction des besoins.

Une visite avec les enfants est également organisée tous les ans dans le but de faire découvrir un métier et une passion.



-Les boulangeries : depuis septembre 2022, la structure se fournit en pain dans les boulangeries de la ville, permet ainsi de valoriser le commerce de proximité mais également de permettre aux enfants d'aller chercher le pain lors d'une promenade.

2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale afin de garantir l'épanouissement de tous (enfants/parents/professionnel(le)s).

En plus de la collaboration et des échanges participatifs quotidiens, il nous tient à cœur de développer certains projets pour que les familles deviennent des partenaires à la vie de la structure.

Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels.

Nous sollicitons donc les familles à participer à la vie de la structure, par exemple en les invitant à différents événements ou à accompagner lors des sorties.

La kermesse est organisée en juin avec des petits jeux et un apéritif convivial

Le goûter « des anciens » où nous invitons les enfants qui sont entrés à l'école lors d'un goûter

Le film de Noël avec une projection cinématographique

Les sorties à la caserne des pompiers ou à la ferme

Le carnaval

Atelier lecture pour présenter le projet « bibliothèque »

La semaine de la petite enfance où les parents sont invités à venir participer aux activités à la crèche.

Ces moments d'échanges permettent aux parents de se rencontrer et tous ensemble de partager des moments informels autour de l'enfant dans un esprit de détente et souvent festif.

3. Les actions de soutien à la parentalité

Les enfants accueillis actuellement au sein des « petits loups » sont issus de schémas familiaux hétérogènes : famille nucléaire, monoparentale, ou encore recomposée. Par ailleurs, quelques enfants sont en situation de placement chez des assistants familiaux.

L'objectif de la commune est donc de contribuer à l'éveil et au développement de tous les enfants accueillis, en s'adaptant à la population et à ses besoins.

L'évolution de la place et du travail des femmes dans notre société conduit à une demande croissante des accueils. C'est pourquoi, l'EAJE de Vertus a sans cesse fait évoluer son agrément, pour aboutir à ce jour à 33 places disponibles.

Le travail à temps partiel s'est également démocratisé, ce qui a engendré de nouvelles modalités d'accueil, via la PSU, afin de répondre au plus près aux besoins des parents.

Enfin, l'ambition du CCAS et de ses partenaires (CAF, MSA, PMI), est d'offrir un accueil correspondant aux besoins de la population. Ceci nécessite alors une observation permanente et une anticipation des demandes en fonction notamment de l'évolution de l'emploi.

Les professionnels des « petits loups » accompagnent également chaque parent dans sa mission éducative au-delà de la prise en charge de l'enfant en offrant un lieu d'échange, d'écoute et de soutien.

L'équipe de direction est disponible pour accompagner les parents qui rencontrent des difficultés dans leur rôle et les conseiller sur le plan éducatif et de la santé de leur enfant.

4. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

Certains parents sont aussi en recherche d'emploi, reprennent des formations, ou souhaitent retrouver du temps pour eux et travailler en douceur la séparation avec leur enfant. Il est donc nécessaire de pouvoir leur proposer des conditions d'accueil permettant de les soutenir dans ces projets.

Le Multi-accueil propose à ces familles des contrats plus souples (type planning ou occasionnel) pour leur permettre de modifier leurs demandes en fonction de leurs besoins qui sont très changeants dans ces situations et d'avoir du temps disponible pour leurs démarches. Nous nous organisons pour avoir des disponibilités pour accueillir ces enfants même dans l'urgence en cas de rendez-vous important ou d'opportunité d'emplois.

« Les petits loups » est également un partenaire de la PMI dans le soutien des familles en difficultés dans leurs fonctions parentales, et de l'Aide Sociale à l'Enfance dans l'accueil d'enfants placés au titre de la protection de l'enfance.

Le multi-accueil est un lieu de socialisation et d'apprentissages, mais aussi un lieu de prévention où les difficultés des enfants peuvent être décelées. C'est alors tout un travail de partenariat qui peut se mettre en place en amont, avec les parents et les services compétents, afin d'accompagner l'enfant vers un développement global harmonieux.

5. La démarche en faveur du développement durable

Nous souhaitons intégrer à notre projet un espace dédié au développement durable. Etant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers une éco-responsabilité.

Afin de protéger notre planète nous utilisons des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, nous limitons le matériel à usage unique ou nous créons des partenariats responsables.

En restauration :

API Restauration s'engage dans une démarche éco-responsable qui correspond à ce que nous souhaitons développer :

- Des filières de proximité : en privilégiant une collaboration avec les producteurs locaux, ils contribuent, à leur échelle, non seulement à la réduction de l'émission du dioxyde de carbone, mais également au dynamisme de notre région.

- L'utilisation de barquettes en inox afin de réduire la quantité de déchets plastiques
Lors des commandes nous réduisons le nombre de repas livrés afin d'éviter le gaspillage alimentaire. Nous utilisons également de la vaisselle en verre trempé pour les grands.

Déchets :

Différentes poubelles sont à disposition afin d'effectuer le tri des déchets. Les bio déchets sont collectés et compostés pour les agriculteurs du secteur

Change : Nous n'utilisons pas de lingettes à usage unique, ni de draps d'examen papier pour changer les enfants. Parfois nous utilisons des gants jetables. Nous avons fait le choix d'investir dans des serviettes et gants réutilisables afin de réduire notre impact sur l'environnement de façon durable.

Les produits utilisés sont bio.

Les couches sont également bio, et fabriquée en France

Le savon n'est pas utilisé de manière systématique, cela diminue également notre impact écologique mais permet aussi de préserver le PH naturel de la peau de l'enfant.

Entretien : les produits utilisés pour l'entretien quotidien de la crèche sont bio, les essuie-mains sont faits avec du papier recyclés.

Les parents utilisent des surchaussures en tissus pour entrer dans la structure.

Pour les activités nous utilisons du matériel recyclé

Le système de chauffage : la structure est chauffée par une pompe à chaleur

Nous sommes conscientes que nous avons encore une grande marge d'action pour nous améliorer en ce sens, notamment autour de l'éducation auprès des enfants. C'est pourquoi nous mettrons à contribution les équipes pour y travailler durant les mois et les années à venir pour pouvoir proposer des attitudes en adéquation avec nos ambitions environnementales.

Conclusion

Enfin le projet d'établissement doit rester vivant pour être juste, l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites.

Plusieurs outils peuvent servir pour ces évaluations comme l'observation des enfants par les professionnels ou les analyses de pratiques en groupe plusieurs fois par an.

Annexe : fiches de poste

1. INFIRMIERE DIRECTRICE

MISSIONS	ACTIONS	COMPETENCES CONNAISSANCES
<p>Coordination et mise en œuvre du projet d'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les besoins des familles et des enfants et les évolutions de l'environnement social ▪ Définir un projet éducatif en cohérence avec les orientations des élus et les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse ▪ Négocier, avec la ligne hiérarchique, les moyens de la mise en œuvre ▪ Développer et piloter le projet éducatif de la structure ▪ Communiquer sur les finalités et les enjeux du projet ▪ Coordonner les différents projets pédagogiques et aider à leur adaptation ▪ Gestion des stocks ▪ Mettre en place les plannings 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse ▪ Politiques nationales, interministérielles (sport, jeunesse, social, ville, etc.) et locales des CAF ▪ Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic ▪ Droits et psychosociologie de l'enfant et de la famille ▪ Projet éducatif, projet social et règlement intérieur ▪ Orientations et projets généraux de la collectivité ▪ Techniques d'organisation et de planification ▪ Techniques et outils d'analyse des pratiques
<p>Assistance et conseil technique auprès des élus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseiller les élus et alerter sur les risques juridiques et techniques liées au projet éducatif ▪ Bâtir une relation de confiance avec les élus et transmettre des messages, être le lien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Orientations et priorités des élus pour l'enfance et la jeunesse ▪ Environnement territorial ▪ Instances et processus de décision de la collectivité ▪ Techniques de communication et de négociation
<p>Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les parents ou substituts parentaux sur les modalités de l'accueil des enfants ▪ Constituer les dossiers administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement général des systèmes d'aides et de prestations ▪ Techniques d'écoute et de reformulation

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre la demande de l'enfant et de la famille pour proposer la solution la plus adaptée ▪ Organiser l'accueil et l'intégration d'un enfant porteur de handicap ▪ Rencontrer les parents, gérer les inscriptions ▪ Offrir un soutien aux parents : conseils par rapport au développement de l'enfant, à la propreté, au sommeil, proposition de support psychologique, proposition d'intervention de professionnels tout en veillant à garder une juste distance par rapport à la demande des parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Typologie et niveaux du handicap ▪ Règlementation liée à l'intégration
Développement et animation des partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes ▪ Organiser des échanges de pratiques professionnelles ▪ Animer des réunions 	Acteurs partenaires de la prise en charge
Organisation et contrôle des soins et de la surveillance médicale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les moyens de prévention, d'éducation et de promotion de la santé de l'enfant ▪ Dépister les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et alerter les services compétents ▪ Organiser et planifier la surveillance médicale des enfants ▪ Prodiguer des soins médicaux aux enfants ▪ Principes d'hygiène corporelle et de diététique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions de pathologies et typologie des réponses ▪ Modes de prévention des maladies infantiles ▪ Notions de prévention/promotion de la santé et des techniques d'éducation pour la santé ▪ Signes de maltraitance et procédures à suivre
Management de l'équipe éducative	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer les plannings du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions sur les droits du travail

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer au recrutement du personnel, organiser l'encadrement des stagiaires ▪ Animer l'équipe professionnelle en organisant des réunions collectives et des entretiens individuels réguliers ▪ Prendre en compte les profils et les qualités de chacun des membres du personnel dans la répartition des tâches de chacun ▪ Prendre en compte les situations individuelles et proposer des aménagements éventuels ▪ Gérer les conflits ▪ Etre un relais entre le CCAS et l'équipe ▪ Gérer les absences, les congés et les heures récupérées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation de l'équipe ▪ Ecoute
Evaluation des projets d'activités socio-éducatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les effets et impacts des projets au regard des objectifs définis en amont ▪ Rendre compte de l'évaluation ▪ Exploiter les résultats de l'évaluation pour les projets futurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodes et outils de l'évaluation (critères, indicateurs, mesures d'effets, d'impacts)
Travail auprès des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge globale de l'enfant, prise en compte des besoins individuels de l'enfant tout en les inscrivant dans une démarche de collectivité, et en veillant au confort du groupe ▪ Veiller à l'adaptation de l'enfant en collectivité ▪ Surveiller son développement 	

	<p>psychomoteur, s'assurer de son bien-être, être attentif à l'apparition éventuels de signes de souffrance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller au renouvellement des activités auprès des enfants, notamment en établissant des liens avec d'éventuels intervenants extérieurs (bibliobus, musique...) 	
Veille sanitaire et sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les sources d'information stratégiques en matière sanitaire et sociale ▪ Développer et entretenir des réseaux professionnels d'information ▪ Communiquer et vulgariser les informations recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques de recherche documentaire ▪ Techniques de recueil et de traitement de l'information

2. EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

MISSIONS	ACTIONS	COMPETENCES CONNAISSANCES
Participation à l'élaboration du projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer et participer à un projet à différents niveaux (social, établissement, éducatif, pédagogique) ▪ Situer sa fonction et la place de l'éducatif au sein d'une structure, d'un service et auprès des partenaires internes ou externes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation territoriale ▪ Environnement territorial local, instances et procédures de décisions de la collectivité ▪ Politiques et dispositifs sociaux et familiaux ▪ Orientations et priorités des élus et du service ▪ Projet éducatif et social, règlement intérieur de l'établissement ▪ Projets d'établissements des autres structures d'accueil de l'enfant
Elaboration et mise en œuvre des projets pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer efficacement au travail d'équipe dans le cadre du projet de la structure ▪ Conduire des projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif ▪ Evaluer le déroulement et les effets des activités menées dans le cadre du projet éducatif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes et méthodes de projet ▪ Méthode et outils d'évaluation de projet ▪ Techniques de gestion de conflit
Gestion de la relation avec les parents ou les substituts parentaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser les conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille ▪ Accueillir les parents dans le respect des cultures et coutumes ▪ Participer aux réunions d'échanges et d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions socio-culturelles des familles ▪ Droit de l'enfant et de la famille
Animation et mise en œuvre des activités éducatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser et animer un atelier éducatif, un point « jeux et jouets » ▪ Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques des jeux et activités ▪ Techniques artistiques et manuelles ▪ Notions sur les techniques d'animation ▪ Offre en matériels éducatifs (fournisseurs)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formuler un avis sur le choix des matériels éducatifs ▪ Préparer les commandes de matériel ▪ Assurer la maintenance des matériels éducatifs 	
Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les besoins (affectifs physiologiques, matériels) des enfants ▪ Créer et instaurer les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant (hygiène, confort, etc.) ▪ Etablir des relations éducatives avec les enfants ▪ Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer le responsable de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant ▪ Facteurs d'ambiance et d'esthétique spatiale ▪ Règles d'hygiène et de sécurité ▪ Notions de diététique et d'alimentation ▪ Méthodes et pratiques d'éducation ▪ Méthodes d'observation et d'écoute active ▪ Indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant
Gestion administrative	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédiger des écrits professionnels ▪ Organiser un planning d'activités ▪ Rendre compte d'observations et d'activités effectuées ▪ Continuité de direction 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques de la communication écrite ▪ Méthodes d'organisation et de gestion du travail

3. AUXILIAIRE DE PUERICULTURE/AGENT SOCIAL

MISSIONS	ACTIONS	COMPETENCES CONNAISSANCES
Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité ▪ Favoriser la socialisation du jeune enfant ▪ Etablir une relation de confiance avec les parents ▪ Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement ▪ Respecter le choix de la mère en matière d'allaitement ▪ Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents ▪ Prendre en compte la diversité culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques d'écoute et de communication orale et écrite ▪ Techniques d'observation ▪ Développement physique, affectif et psychomoteur de l'enfant ▪ Notions des pathologies de la petite enfance ▪ Notions de réglementation en matière d'autorité parentale ▪ Dispositifs d'urgence ▪ Projet éducatif et social de l'établissement ▪ Protocoles de la structure ▪ Fonction et rôle des membres de l'équipe ▪ Techniques artistiques, manuelles et ludiques ▪ Notions sur les techniques d'animation ▪ Techniques d'entretien du matériel ▪ Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant
Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement ▪ Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant ▪ Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité ▪ Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement) et de diététique (diversification, régime alimentaire) ▪ Règles et consignes de sécurité et hygiène

<p>Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne) ▪ Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure ▪ Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet éducatif et social de l'établissement ▪ Développement physique, affectif et psychomoteur de l'enfant
<p>Elaboration et mise en œuvre des projets d'activité des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer des projets d'activité en lien avec les projets pédagogiques ▪ Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression ▪ Favoriser les matériaux pédagogiques durables ▪ Réguler les interactions entre les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques artistiques, manuelles et ludiques ▪ Notions sur les techniques d'animation
<p>Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Estimer l'état de santé général de l'enfant ▪ Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents ▪ Assurer la sécurité et prévenir l'accident ▪ Alerter et réagir en cas d'accident ▪ Respecter les bonnes pratiques d'hygiène (HACCP) ▪ Participer à l'entretien du linge, des locaux et du matériel en collaboration ou en l'absence de l'agent technique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques d'écoute et de communication orale et écrite ▪ Techniques d'observation ▪ Notions de psychologie infantile ▪ Utilisation et stockage des produits de soins ▪ Principes de qualité de l'air intérieur et vigilance quant à la composition chimique des jouets, biberons, produits d'hygiène et d'entretien ▪ Développement physique, affectif et psychomoteur de l'enfant ▪ Notions des pathologies de la petite enfance ▪ Dispositifs d'urgence

<p>Participation à l'élaboration du projet d'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situer sa fonction et son rôle dans l'établissement, un service, une équipe pluridisciplinaire ▪ Participer au travail de l'équipe et aux réunions ▪ Rendre compte d'observations et d'activités effectuées ▪ Favoriser la participation des parents à la vie de la crèche ▪ Participer aux différentes formations mises à disposition et transmettre son savoir à l'équipe ▪ Se fixer des objectifs et se donner les moyens pour les atteindre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement de la structure et des services ▪ Principes de l'organisation territoriale ▪ Projet éducatif et social de l'établissement ▪ Fonction et rôle des membres de l'équipe
--	--	--

4. AGENT TECHNIQUE

MISSIONS	ACTIONS	COMPETENCES CONNAISSANCES
Entretien ménager des locaux, tri et évacuation des déchets courants	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites ● Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter ● Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation des produits ● Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer des locaux et des surfaces ● Manipuler et porter des matériels et des machines ● Contrôler l'état de propreté des locaux ● Changer les sacs poubelles ● Respecter le tri sélectif ● Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés ● Respecter la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maîtriser les règles de propreté ● Connaître les règles d'utilisation du matériel et des produits (toxicité) ● Connaître et appliquer les règles de base du tri sélectif ● Réaliser les gestes et postures adéquats de la manutention manuelle ● Connaître les consignes de sécurité (mesures de prévention, n° d'urgence, comportement à observer en cas d'incendie...)
	<ul style="list-style-type: none"> ● Maintenir le matériel utilisé en bon état de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître les conditions de transports et de stockage des produits

<p>Entretien du matériel et gestion des produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler les anomalies et les dysfonctionnements au responsable du service (casses, usures...) • Vérifier la quantité et la qualité des produits • Identifier les signes de péremption d'un produit • Maintenir le stock des produits d'entretien et d'hygiène en transmettant les besoins au responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer des notions de gestion de stocks • Savoir détecter les anomalies ou dysfonctionnements
<p>Préparations et distribution des repas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des températures et entretien des réfrigérateurs • Respect des bonnes pratiques d'hygiène (HACCP) • Préparation des repas et distribution • Nettoyer le matériel de cuisine selon les protocoles • Connaître les règles d'utilisation du lave-vaisselle et son entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les temps de cuissons approprié • Avoir pris connaissance des différents protocoles : préparation des repas, préparation des biberons
<p>Entretien du linge</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir le linge • Respecter le circuit propre-sale • Respecter les modes de lavages et les dosages • Connaître les règles d'utilisation des appareils ménagers et leur entretien • Ranger le linge 	